

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3609 - JEUDI 31 OCTOBRE 2019

ELECTRICITÉ

Le projet Inga III continue de susciter des remous

Dans un rapport publié le 28 octobre, l'ONG Resource Matters et le Groupe d'études sur le Congo présentent quelques principaux écueils à une meilleure distribution de l'électricité attendue du projet Inga III au profit de la population congolaise. Selon les deux organisations, la quasi-totalité de l'électricité à produire est, d'ores et déjà, réservée à l'exportation et aux industries

minières.

Resource Matters et le Groupe d'études sur le Congo dénoncent, par ailleurs, l'opacité qui entoure la gestion de ce projet piloté, depuis 2015, par l'Agence pour le développement et la promotion du Projet Grand Inga, une structure placée sous tutelle de la présidence de la République.

Page 2



Barrage hydroélectrique Inga II



Alexis Thambwe Mwamba

JUSTICE

Le parquet fédéral belge prêt à refermer le dossier contre Thambwe Mwamba

Selon le journal belge «La Dernière heure» qui livre l'information, le parquet fédéral belge demande l'irrecevabilité des poursuites - l'impossibilité de poursuivre, de juger, éventuellement de condamner - en Belgique dans le dossier de l'attentat d'un Boeing 727 de la compagnie Congo Airlines, abattu le 18 octobre 1998 en République démocratique du Congo (RDC) et impliquant l'actuel président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba.

Pour le parquet fédéral de Belgique, la justice de ce pays n'est donc pas compétente dans ce dossier étant entendu que « la condition de résidence effective sur le sol belge requise pour pouvoir exercer en Belgique l'action publique du chef de crimes de droit humanitaire commis en RDC n'est pas remplie » par l'officiel congolais.

Page 3

DÉCÈS DE LÉON DE SAINT MOULIN

Les obsèques prévues pour la semaine prochaine

En attendant les funérailles programmées pour le 6 novembre, des messes sont organisées tous les jours, jusqu'au 4 novembre inclus, hormis samedi et dimanche à 18h30, en la chapelle Saint-Pierre-Claver de Gombe, en mémoire du prêtre jésuite belge décédé à Kinshasa, le 24 octobre.

Pour rappel, Léon de Saint Moulin est une remarquable notoriété à partir de ses larges connaissances sur la RDC qu'il a su partager au travers de ses écrits. Il a laissé une documentation utile censée porter les citoyens de son pays d'adoption qu'il avait aimé comme le sien, à mieux se l'approprier.

Page 4



RIPOSTE CONTRE EBOLA

Une revue à mi-parcours du SRP4 se tient à Goma



Un centre de traitement Ebola à Beni

La revue opérationnelle de la stratégie intégrée de la riposte contre la maladie à virus Ebola, ouverte le 29 octobre, concerne les trois provinces touchées par l'épidémie (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri). L'objectif est d'évaluer le niveau de la mise en œuvre des interventions planifiées du Plan opérationnel stratégique intégrée de la riposte à l'épidémie à la maladie à virus Ebola (SRP4). Le ministre de la Santé a recommandé aux participants d'offrir un encadrement des acteurs provinciaux et nationaux et non de se substituer à ceux-ci afin de permettre le renforcement des capacités des ressources humaines et pérenniser la lutte.

Page 5

ÉDITORIAL

A Kinshasa

Tout avait l'air d'être rentré dans l'ordre quand, au bout de huit mois de longs accommodements, le gouvernement de coalition FFC-Cach (Front commun pour le Congo/Cap pour le changement) a été annoncé par Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le Premier ministre choisi par le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi. Tout avait l'air tranquille jusqu'à ce que les proches de l'ex-président, Joseph Kabila, mettent au jour, il y a peu, l'alternative de le voir se présenter à la prochaine présidentielle en 2023. Était-ce inenvisageable ?

Dans quatre ans, Joseph Kabila aura 52 ans et même si en tant qu'ancien président de la République il jouit de son statut de sénateur à vie, il pourrait s'ennuyer d'une retraite politique arrivée trop tôt et se préparer à rebondir. Il ne lui faudra pour cela que disposer des voix qui portent ce message et une machine pour en amplifier les sonorités. Or celui qui, le premier, a communiqué sur la question n'est autre qu'Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat du FFC à la présidentielle du 30 décembre dernier. Il l'a fait au nom du PPRD (Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie), fondé par Joseph Kabila, dont il est secrétaire permanent. Sur ces deux opportunités, ce dernier est donc servi.

Dans quatre ans aussi, peut-être même avant l'échéance de 2023, le champ politique de RDC pourrait se livrer à un jeu de reconstruction des alliances tissées dans le sillage de la présidentielle remportée par l'actuel chef de l'Etat. Non seulement le temps aurait eu raison de quelques engagements, mais les ambitions qui se dessineront dans la perspective de ce rendez-vous électoral majeur se nourriront nécessairement de nouveaux discours. Pour l'équipe au pouvoir, si elle reste soudée, la responsabilité lui incombera d'assumer son bilan. Pour les opposants, ce sera le moment des statistiques sur les promesses non tenues de leurs adversaires contre lesquelles ils présenteront les leurs disant être en mesure de les accomplir s'ils gagnent l'élection.

Quels qu'en soient les schémas, on peut être sûr de voir à l'affiche des futures joutes électorales les mêmes figures exposées lors de la dernière élection comme les seules, pour l'heure, qui symbolisent les espérances et les incertitudes de leurs compatriotes. Félix Tshisekedi, Joseph Kabila, Martin Fayulu, Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Vital Kamerhe font évidemment partie de cette nomenclature. Alliés de jure ou de fait, individuellement ou collectivement, ils feront à nouveau de Kinshasa le point de mire de leurs rivalités pour le contrôle du pouvoir.

Le Courrier de Kinshasa

ELECTRICITÉ

Inga III continue de susciter des remous

Deux organisations non gouvernementales dénoncent l'opacité du projet et le fait que l'électricité à produire est « d'ores et déjà réservée à l'exportation et aux industries minières ».

Dans un rapport publié le 28 octobre, l'ONG Resource Matters et le Groupe d'études sur le Congo présentent quelques principaux écueils à une meilleure distribution de l'électricité attendue du projet Inga III à la population congolaise. Ces organisations redoutent le risque, pour cette population, de ne pas bénéficier de l'électricité de ce projet.

Selon le document dont radiookapi.net a fait écho, en effet, la quasi-totalité de l'électricité à produire est d'ores et déjà réservée à l'exportation et aux industries minières. Resource Matters et le Groupe d'études sur le Congo ont indiqué que le contrat du plus gros site hydroélectrique au monde « a été négocié à huis clos », relevant: « Depuis 2015, l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI), une structure placée sous tutelle de la présidence de la République, gère seule le dossier ». Les deux organisations rappellent qu'en octobre 2018, l'ADPI a signé un « accord de développement exclusif » avec le groupement Chine d'Inga et le Groupe ProInga (majoritairement espagnol), sans le rendu public.

En plus de l'opacité de ce contrat, la répartition de l'électricité d'Inga III constitue l'autre écueil relevé par ce rapport. Le document fait savoir que ce projet de près de quatorze milliards de dollars américains vise à générer au moins dix gigawatts dont la moitié, soit cinq gigawatts, a d'office été promise à l'Afrique du Sud alors qu'il était question de réserver trois gigawatts à la République démocratique du Congo, avec un risque réel d'en accorder une grande partie aux industries



Une vue du barrage d'Inga

minières installées dans le pays, plutôt qu'aux habitants.

Resource Matters et le Groupe d'études sur le Congo indiquent, par ailleurs, que cette exigence de réserver au pays trois gigawatts sur dix n'a pas été retenue dans l'accord conclu entre l'ADPI et les consortiums. Ce qui les amène, dans leurs recommandations, à exhorter le président de la République, Félix Tshisekedi, qui a promis d'améliorer l'accès à l'électricité pour la population, à « recadrer Inga III dans une stratégie globale sur les meilleures pistes d'électrification de la RDC ».

La présidence rassure. Du côté de la présidence de la République, le coordonnateur de la commission quinquennat du chef de l'Etat, Nicolas Kazadi, en réaction à ce rapport, pense que « ce n'est pas honnête de vouloir opposer le projet Inga III à la population, au motif qu'elle n'en serait pas bénéficiaire ».

Pour lui, la moitié de la production prévue d'Inga III a été déjà promise à l'Afrique du Sud parce qu'« un projet d'une telle ampleur qui est

financé par des privés majoritairement, pour le mener à bout, pour mobiliser le financement, il faut que la perspective du marché soit solide et crédible ». Raison pour laquelle, a-t-il affirmé, il fallait qu'il y ait un client final sûr et dans la première étape, l'Afrique du Sud a garanti l'achat de cinq mille mégawatts, c'est-à-dire près de la moitié de la production prévue.

Nicolas Kazadi, qui note que l'amélioration à court et à moyen terme de la déserte de la population en électricité ne se fera pas par ce projet parce qu'il est de long terme, rassure que les Congolais seront également servis, à partir de la part réservée à la Société nationale d'électricité.

Il est rappelé que certaines ONG congolaises, membres de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi de la réforme de l'action publique, ont toujours relevé des points négatifs par rapport à ce projet. Cette plate-forme d'ONG conseille carrément un moratoire à propos.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Le parquet fédéral belge veut refermer le dossier contre Alexis Thambwe Mwamba

L'actuel président du Sénat de la République démocratique du Congo (RDC) est notamment poursuivi pour crime contre l'humanité et crime de guerre, à la suite d'un avion abattu par un missile en octobre 1998.



Selon le journal belge «*La Dernière heure*» (La DH) qui livre l'information, le parquet fédéral belge demande l'irrecevabilité des poursuites - l'impossibilité de poursuivre, de juger, éventuellement de condamner - en Belgique dans le dossier de l'attentat d'un Boeing 727 de la compagnie Congo Airlines, abattu le 18 octobre 1998 en RDC. Cinquante personnes y avaient été tuées dont quarante-trois civils, essentiellement des femmes et des enfants, et sept membres d'équipage.

Le parquet fédéral belge estime que les critères de compétence en matière de crime de droit international humanitaire, crime contre l'humanité et crime de guerre (article 136 ter et quater du code pénal), commis à l'étranger, nécessitent que la personne poursuivie réside effectivement et réellement sur le sol belge, selon La DH. Le journal poursuit que «selon le parquet fédéral, la personne contre laquelle les plaignants se sont constitués partie civile à Bruxelles, Alexis Thambwe Mwamba, qui fut ministre de la Justice

en RDC, est certes domiciliée à Uccle, mais l'enquête du juge d'instruction Claise a montré que cette domiciliation ne correspond pas à la résidence principale réelle d'Alexis Thambwe Mwamba. Ce dernier a eu la riche idée de répondre à la police belge qu'il ne se rend que deux à trois fois par an en Belgique, principalement pour «*des examens médicaux ou des vacances*». Ainsi, indique le journal, pour le parquet fédéral, la justice belge n'est donc pas compétente dans ce dossier. **Rappel des faits**

Le 18 octobre 1998, un Boeing 727 de Congo Airlines avait été abattu en plein ciel par un missile, aux abords de Kindu, lors de la rébellion opposant

le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et les troupes loyalistes sous la présidence de Laurent-Désiré Kabila. L'avion avait cinquante personnes à bord (quarante-trois civils, essentiellement des femmes et des enfants, et sept membres d'équipage).

Le lendemain, Alexis Thambwe Mwamba, qui était alors porte-parole du RCD, rappelle La DH, revendiquait sur les ondes l'attaque contre cet avion et justifiait le tir du missile, un Sam 7, par le fait que l'appareil était sur le point d'atterrir à Kindu avec des militaires pro-Kabila à son bord. «*Nous avions des informations précises que les renforts venant*

de Kinshasa arrivaient à Kindu par un avion civil», avait déclaré l'actuel président du Sénat de la RDC. Une version immédiatement démentie par de nombreux témoins, pour qui l'avion avait décollé de Kindu avec des civils qui cherchaient à fuir les combats. En juin 2017, le juge Michel Claise avait été désigné par le parquet de Bruxelles pour se charger de l'instruction du dossier visant Alexis Thambwe Mwamba, alors ministre de la Justice de la RDC. L'ouverture du dossier était consécutive à une plainte pour crime contre l'humanité, introduite en 2017 par l'avocat Alexis Deswaef, pour le compte des familles des

victimes, révélait le quotidien «*La Libre Belgique*».

D'après l'avocat, Alexis Thambwe Mwamba était résident en Belgique au moment des faits. Aujourd'hui, il dispose d'une carte de séjour permanent, ses enfants et son épouse sont Belges. Il s'est présenté à la commune d'Uccle le 20 novembre 2017 pour renouveler cette carte de séjour, à en croire le quotidien belge.

Audition d'Alexis Thambwe Mwamba

Le 4 septembre 2018, Alexis Thambwe Mwamba avait été auditionné pendant quatre heures (de 9h à 13h) par la justice belge. D'après un communiqué publié à l'époque par son avocat belge, Me Laurent Kennes, l'ancien ministre de la Justice de la RDC avait lui-même sollicité d'être entendu le plus rapidement possible par les autorités belges et avait répondu à toutes les questions qui lui avaient été posées et proposé son entière collaboration. En outre, d'après ce communiqué, Alexis Thambwe Mwamba s'était défendu de tout rôle dans le crash de l'avion. «*Il était responsable des relations extérieures et a été informé après le crash de celui-ci*». «*Il n'a posé aucun acte en lien avec cet événement dramatique*», expliquait le communiqué.

Patrick Ndongidi

TRANSPORT EN COMMUN

Une taxe spéciale pour trois cent mille motocyclistes

Avec un taux d'imposition de 0,30 dollar américain par jour, la ville province de Kinshasa devrait générer plus de vingt-huit millions de dollars l'an. Pour l'heure, les autorités provinciales espèrent canaliser environ 10 % du potentiel fiscal grâce à cette imposition.

Le phénomène moto-transport a pris une ampleur inouïe au cours des dernières années à Kinshasa et dans plusieurs grandes villes du pays. Jadis considérés comme une alternative crédible à la sem-

piternelle difficulté de circuler en transport en commun, les motocyclistes ont fini par s'imposer sur le terrain, avec des tarifs aujourd'hui beaucoup plus exorbitants que la course normale en taxi ou bus, même si la sécurité n'est pas toujours au rendez-vous. Récemment, la police spéciale de roulage a tenté de les identifier en leur imposant d'abord l'usage obligatoire des plaques d'immatriculation. Devant l'absence de ré-

sultats probants, les autorités de la police nationale ont songé un instant à monter des équipes spéciales pour pourchasser les motocyclistes en situation irrégulière. Une mesure de l'autorité urbaine interdit actuellement la circulation des motos assurant le transport en commun après 18 h ou dans les communes huppées de la capitale, comme Gombe.

Dans le cadre des efforts d'élargissement de l'assiette

fiscale, Kinshasa a instauré la taxe de stationnement au parking public appartenant à la ville ou aménagé à cet effet. Cette mesure, désormais obligatoire également pour les motocyclistes, s'inspire de l'ordonnance-loi du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province et de l'entité territoriale décentralisée. Le répertoire 2019 du ministère provincial des Transports estime que la taxe

de stationnement devrait générer quelque 2,34 millions de dollars le mois et 28,08 l'année. La démarche étant progressive, le gouvernement provincial a établi son minimum pour 2020 à vingt mille motocyclistes. A cette période, il est attendu des recettes de l'ordre de 1,87 million de dollars américains mais des préalables s'imposent pour appliquer effectivement cette taxe.

Laurent Essolomwa

DISPARITION DU PÈRE LÉON DE SAINT MOULIN

Les obsèques prévues la semaine prochaine

En attendant les funérailles programmées pour le 6 novembre, des messes sont organisées tous les jours, jusqu'au 4 novembre inclus, hormis samedi et dimanche à 18h30, en la chapelle Saint-Pierre-Claver de Gombe, en mémoire du prêtre jésuite belge décédé à Kinshasa, le 24 octobre.

C'est avec la levée de corps de la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire, le 5 novembre à 12h, que débutera le programme des funérailles du Révérend père Léon de Saint Moulin. Publié le 29 octobre, il prévoit, à partir de 13h, une station d'une heure trente minutes à la paroisse du Sacré-Cœur de Gombe. Ce sera le premier moment de recueillement où seront également rendus les premiers hommages à l'illustre disparu. Un privilège qui devrait revenir à la grande communauté du Centre d'études pour l'action sociale (Cépas), vu sa proximité avec l'église située à quelques mètres à peine de ses bureaux.

La dépouille du père Léon de Saint Moulin sera exposée à



Le père Léon de Saint Moulin

la cathédrale Notre-Dame du Congo, à Lingwala. C'est, en effet, dans cette bâtisse que d'ordinaire sont organisés les derniers hommages et offices religieux des grands hommes de l'église catholique et où reposent les restes des défunts cardinaux Malula et Et-sou. Une séance académique de deux heures, entre 15h30

et 17h30, y est prévue, pour permettre à l'Université de Kinshasa, l'Université catholique du Congo et l'Université Loyola du Congo de rendre leurs hommages au brillant enseignant qu'a été Léon de Saint Moulin.

Il sied de rappeler que le docteur en histoire, licencié en philosophie et en théologie

qu'il était fut aussi recteur du campus de Kinshasa, alors Université nationale du Zaïre. Dans la suite du programme qui va conduire à la veillée mortuaire, il y aura une animation musicale de trois quarts d'heure suivie de l'office des défunts dont le point d'orgue sera l'eucharistie à 19h. Quant à la veillée, elle sera ponctuée par des moments de témoignages, prière et chants où défilent certainement plusieurs chorales de la capitale. La journée du 6 novembre commencera assez tôt avec l'office des défunts dès 7h30. Cette cérémonie religieuse prendra juste une heure et sera suivie du dépôt des gerbes de fleurs. La seconde eucharistie, couplée avec l'oraison funèbre, prendra un peu plus de trois heures, soit de 10h 00 à 13h30. Cette dernière cérémonie achevée, le cortège funèbre prendra le chemin de Kimwenza où est prévue l'inhumation au cimetière de Canisius.

Un programme assez sobre à l'image du personnage réservé et effacé qu'a été l'historien

réputé et démographe spécialisé en analyse sociale. Son esprit vivace et sa grande intelligence n'avaient d'égal que son humilité. D'aucuns n'auraient donc pas tort de dire qu'il est mort comme il a vécu, dans la manière la plus simple qui soit. Le bain de consolation censé mettre un terme à l'ensemble du programme sera l'occasion ultime de partager les derniers souvenirs personnels gardés de ce grand personnage, un auteur dont les nombreuses publications, articles, livres et cartes ont largement contribué à nourrir l'histoire de la République démocratique du Congo

Léon de Saint Moulin, rappelons-le, est une remarquable notoriété à partir de ses larges connaissances sur ce pays qu'il a su partager au travers de ses écrits que les Congolais gagneraient à lire. Il a laissé une documentation immense, une production utile censée porter les citoyens de son pays d'adoption qu'il avait vraiment aimé comme le sien à mieux se l'approprier.

Nioni Masela

MUSIQUE

Gaz Mawete roule à pleins gaz vers l'autoroute du succès

L'alliance avec le label Bomaye Musik semble plutôt bien réussir au jeune talent de Kinshasa qui s'est retrouvé à l'affiche, au Zénith de Paris, à réaliser la première de Naza, ce 30 octobre.

De ceux de sa génération, particulièrement ceux qui sont passés par le télé-crochet de Vodacom, dans sa version Vodacom Superstar ou Vodacom Best of the Best, il n'en est pas un autre à qui les choses semblent si bien sourire qu'à Gaz Mawete. Ses chansons deviennent des tubes, on parle de cinq millions de vue pour «Olingi nini ?» (Que veux-tu ?) et il est adulé par les jeunes. Mais il ne fait pas mouche qu'après des mélomanes. Son passage au Zénith de Paris, qu'importe qu'il fasse la première de Naza, n'est vraiment pas rien ! C'est une étoile qui visiblement se démarque de plusieurs, sans polémique.

En effet, partant déjà du succès local de ses œuvres amplifié par les retours positifs de la diaspora, le natif de Tshangu connaît une ascension qui laisse espérer que les choses vont al-

ler bien vite pour lui. Signer avec Bomaye Musik a ouvert à Gaz Mawete des portes qui ne le sont pas encore pour nombreux de ses contemporains. C'est dire que des collaborations comme son prochain featuring avec Youssoupha ne sont pas de celles qui se ramassent à la pelle, non ! Leur duo, lors de l'African music forum, tenu en septembre dernier à Kinshasa, fait déjà un peu rêver. Attendons de voir ce qu'il en sera d'un travail plus fouillé à la mesure des deux talents. Le lyriciste a les mots et lui a le reste pour faire en sorte qu'un sacré tube naisse de leurs entrailles.

Même s'il a encore son image à construire, de ce côté-là son physique le prédispose déjà à s'en faire une d'enfer, à la Fally Ipupa, pensent certains... Déjà qu'il lui a emprunté son déhanché dans la vidéo de «La loi du talion» ! Une certitude, bientôt le garçon au visage d'ange sera le tombeur de ses dames, un Casanova en pleine gestation. Ses morceaux, d'ailleurs, laissent bien percevoir qu'il n'est pas du



genre à jouer les timides et si les uns le trouvent à la limite réaliste, très choquant ripostent bien d'autres. En effet, plusieurs lui ont reproché d'avoir osé «Tshanga zemi» (Engrosse-moi). Dès lors, même s'il s'en défend et ré-

torque qu'il dépeint la réalité, sa société, ça reste retors, la pilule ne passe pas pour tout le monde. Qu'à cela ne tienne ! Le jeune talent se confirme. Son dernier single «La loi du talion», trois mois après sa sortie, semble

au même destin que les précédents, notamment «Antidote» et «Olingi nini ?» qui ont dépassé le million de vues. Un million deux cent mille pour le premier et cinq millions pour le dernier.

N.M

Gaz Mawete à l'affiche au Zénith

SANTÉ

Introduction du vaccin contre les diarrhées à Rotavirus dans le calendrier vaccinal du PEV

La cérémonie du lancement officiel du nouveau produit est intervenue, le 30 octobre, à la place Echangeur de Limete de Kinshasa.

Le Rotavirus est la première cause de mortalité due à la diarrhée chez les jeunes enfants. A travers le monde, plus de cinq cent mille enfants sont morts à cause de ce virus en 2015 et plus de 90 % des décès provoqués par le Rotavirus surviennent dans les pays à faible revenu.

Selon le Dr Guillaume Ngoy, directeur du Programme élargi de vaccination (PEV) en République démocratique du Congo, d'après les données de surveillance en sites sentinelles de MBF-Rota de Kinshasa et de Lubumbashi (2009 à 2016), il a été constaté que sur 2036 cas des diarrhées aqueuses chez les enfants de moins de 5 ans admis, mille deux cent soixante-seize, soit 62,7% étaient positifs pour le Rotavirus. Il a indiqué que ce nouveau vaccin vient compléter



Une vue des invités à la cérémonie de lancement du nouveau vaccin

les efforts réalisés par le gouvernement de la République à travers le PEV, pour la survie de l'enfant par la réduction de la mortalité infantile et contribuera à l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Pour le représentant des partenaires, la maturité d'un programme de vaccination dans un pays se mesure par l'introduction des nouveaux vaccins.

L'introduction de ce vaccin, a-t-il dit, est donc globalement une des stratégies de prévention pour réduire le nombre de décès des enfants de moins de 5 ans. Il a souligné, par ailleurs, que les partenaires techniques et financiers réaffirment leur engagement à soutenir les efforts du gouvernement pour garantir la bonne santé de l'enfant congolais.

Procédant au lancement officiel de l'introduction de ce vaccin, le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti, a été très clair pour affirmer que ce vaccin consolide la vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a fait de la santé une des priorités. Le président de la République, a-t-il poursuivi, a ordonné le paiement à temps utile des vaccins et le co-finan-

cement des nouveaux tels que prévu dans le cadre de responsabilité du pays vis-à-vis de Gavi. Il a remercié le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, pour tous les efforts du gouvernement en vue de la protection de l'enfant congolais. Le vice-ministre a exprimé sa reconnaissance aux partenaires pour leur appui multiforme et plus particulièrement au PEV. Notons que ce vaccin sera introduit progressivement en trois blocs des provinces répartis de la manière suivante :

-Premier bloc : Kongo Central, Kinshasa, Kwilu, Kwango, Mai-Ndombe, Équateur, Tshuapa, Sud-Ubangi, Nord-Ubangi et Mongala, le 30 octobre.

-Deuxième bloc: Kasai central, Kasai, Lomami, Kasai Oriental, Sankuru, Maniema, Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba, et Haut-Katanga, le 27 novembre.

-Troisième bloc : Haut-Uele, Bas-Uele, Tshopo, Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu, 20 décembre.

Blandine Lusimana

RIPOSTE CONTRE EBOLA

Une revue à mi-parcours du SRP4 se tient à Goma

La revue opérationnelle de la stratégie intégrée de la riposte contre la maladie à virus Ebola, ouverte le 29 octobre par le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, concerne les trois provinces touchées par l'épidémie, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri.

L'objectif de l'atelier est d'évaluer le niveau de la mise en œuvre des interventions planifiées du Plan opérationnel stratégique intégrée de la riposte à l'épidémie à la maladie à virus Ebola (SRP4), la dixième du genre.

Pour le ministre de la santé, l'un des résultats attendus dans cet atelier est la révision de ce plan en SRP4.1, se focalisant en un premier temps sur, d'une part, l'élimination de l'épidémie et, de l'autre, sur l'intégration des interventions d'une stratégie de stabilisation et de capitalisation dans les zones de santé où la maladie a été combattue et dans les autres zones à risques. Le Dr Eteni Longondo a recommandé aux participants « d'offrir un encadrement des acteurs provinciaux et nationaux et non de se substituer à ceux-ci afin de permettre le renforcement des capacités des ressources humaines et pérenniser la lutte ». Les enjeux de la maladie à virus Ebola, a-t-il renchéri, vont au-delà de la République démocratique du Congo (RDC). « L'Afrique et le monde ont les yeux fixés sur la RDC quant à la suite à donner à la gestion de cette dixième épidémie », a-t-il rappelé. Il a indiqué que la récente réunion ministérielle organisée à Goma, le 21

octobre, témoigne d'une intégration africaine dans la lutte contre Ebola et aussi contre sa propagation dans d'autres pays.

« Notre riposte se fonde sur les évidences scientifiques et sur l'amélioration et la qualité de nos interventions. Les résultats sont là, mais nous devons être vigilants pour atteindre le zéro cas de la maladie à virus Ebola en renforçant la surveillance, l'engagement communautaire et la sécurité », a confié, pour sa part, le secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte à l'épidémie à virus Ebola, le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntamfum.

Prenant quant à lui la parole au nom du gouverneur du Nord-Kivu, le ministre provincial de la Santé, Moïse Kakule Kanyere, a souhaité que les réflexions de ces assises se focalisent sur la fin de l'épidémie. « Je voudrais attirer l'attention de tous les intervenants dans la riposte à la maladie d'Ebola sur la nécessité de recadrer les interventions vers le renforcement du système de santé, afin de les outiller à contenir toutes les éventualités pouvant subvenir après cette dixième épidémie et à continuer de répondre au mieux de notre secteur de santé. Cette réponse vise la relance de notre situation socio-économique à travers des projets de développement dans les trois provinces touchées par la maladie à virus Ebola », a déclaré Moïse Kakule Kanyere.

B.L

PROGRAMME DES FUNERAILLES

Bienvenu KWAKALA YENGO



SAMEDI 02 NOVEMBRE 2019

- 11h00 : Levée du corps de la morgue de KASANGULU
- 13h00 : Exposition au Centre d'Événements EMMANUEL à UPN
Sur la route de Matadi en face de l'École KINGU
- 18h00 : Culte Religieux

DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2019

- 10h00 : Dépôt des gerbes de fleurs
- 10h40 : Oraison funèbre et mot de famille
- 11h30 : Départ pour le cimetière de BENSEKE "Nouvelle Cité"

FORUM DES PARLEMENTS DE LA CIRGL

Isidore Mvouba en tournée dans les Etats membres

Le président de l'Assemblée nationale du Congo, président en exercice de l'organisation sous-régionale, a entrepris, depuis le 28 octobre, une série de visites dans les capitales de certains pays de l'espace communautaire.

Après l'étape de Kinshasa, qui abrite le siège social du Forum des parlements des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (FP-Cirgl), Isidore Mvouba est actuellement à Djouba, au Soudan du Sud, pour y évaluer la situation sécuritaire, politique et humanitaire. A Kinshasa, le président du FP-Cirgl a rencontré la présidente de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Jeanine Mabunda Lioko, et le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba.

Isidore Mvouba a passé en revue, avec ses interlocuteurs, la situation sécuritaire, politique et humanitaire de l'espace communautaire avec un accent particulier sur la RDC. C'est ainsi qu'il a félicité les plus hautes autorités de ce pays qui ont fait preuve de sagesse dans l'organisation des dernières élections.

« L'élite de ce pays, les grandes autorités, les acteurs politiques, ont placé l'intérêt général de la nation au-dessus de leurs intérêts égoïstes. Je quitte Kinshasa avec un sentiment de satisfaction pour avoir constaté que la démocratie, en réalité, est en marche parce que nous venons de vivre une élection où tout avait été dit. Les Afro pessimistes avaient prédit le KO dans ce pays. Vous voyez que les choses se passent très bien, un gouver-



Isidore Mvouba reçu par Jeanine Mabunda

nement de coalition a été mis en place à base des motifs objectifs », a rappelé Isidore Mvouba, précisant que lorsque la RDC éternue, la République du Congo tousse.

Les entretiens ont également porté sur l'épidémie à virus Ebola qui sévit dans l'est de la RDC. Selon le président de l'Assemblée nationale du Congo, le président Denis Sassou N'Guesso a pris l'initiative de faire de cette maladie une urgence internationale. C'est ainsi qu'il a émis le vœu de voir la population de la

RDC mutualiser ses énergies et ses efforts afin de sortir de cette situation pénible. « Aux dires du président Mwamba, la situation est sous contrôle, l'épidémie est en train de reculer », a-t-il indiqué à la presse.

Le président du FP-Cirgl a aussi mis à profit son séjour à Kinshasa pour faire le point de la situation dans les autres pays de l'espace communautaire. Il s'agit notamment du Burundi où l'élection présidentielle sera organisée sous peu; de la République centrafricaine où un accord a été

trouvé pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale ; du Soudan où il y a eu un bel atterrissage après l'éviction de l'ancien président.

Renforcer les programmes du secrétariat général du FP-Cirgl

Isidore Mvouba a, par ailleurs, rencontré les ambassadeurs des pays membres de la Cirgl en poste à Kinshasa. Il leur a fait part de la situation sécuritaire et humanitaire et l'épidémie à virus Ebola qui sévissent actuel-

lement dans l'est de la RDC. « Je voudrais dire ici notre soutien au peuple de la RDC qui est aujourd'hui confronté, dans sa partie est, à quelques tensions. C'est ce que nous avons dit aux ambassadeurs de notre espace, que nous devons mutualiser nos efforts pour aider ce peuple ami de la RDC à sortir de ce mauvais pas. Nous sommes sûrs que cela va bien se passer », espère le Congolais.

Au plan interne, Isidore Mvouba a encouragé l'équipe qui travaille au siège de l'institution à Kinshasa, sous la houlette du secrétaire général, Onyango Kakoba, conformément aux recommandations de la dernière plénière du FP-Cirgl.

Notons que l'objectif principal de cette mission est de renforcer les programmes du secrétariat général du FP-Cirgl, avec des options de suivre l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action actuel, d'analyser des défis et de définir des perspectives afin d'impulser le FP-Cirgl dans la réalisation de ses objectifs.

Créé à travers l'accord interparlementaire signé le 4 décembre 2008 à Kigali, au Rwanda, le FP-Cirgl, organisation interparlementaire, regroupe l'Angola, la Centrafrique, la RDC, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, le Burundi, le Congo et la Zambie.

Parfait Wilfried Douniama

GUINÉE-BISSAU

Le pays s'enfoncé dans une profonde crise politique

Le Premier ministre, Aristide Gomes, a défié, le 30 octobre, le décret présidentiel consacrant son limogeage, arguant que l'agissement du chef de l'Etat ayant nommé un nouveau chef du gouvernement n'avait pour but que d'instaurer un « désordre total » durant l'élection présidentielle, prévue le 24 novembre.

Aristide Gomes a assuré qu'il reste en place alors qu'un successeur est déjà connu, en la personne de Faustino Imbali. Un imbroglio politique qui inquiète la communauté internationale s'est installé dans le pays, parce que le nouveau Premier ministre est désavoué par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), qui soutient le chef du gouvernement déchu. Après avoir réuni le cabinet démis, Aristide Gomes a indiqué qu'il avait reçu le soutien appuyé de la Cédéao, médiatrice dans l'interminable crise politique qui secoue son pays. Et l'organisation sous-régionale a même déclaré le décret présidentiel « illégal », soulignant qu'Aristide Gomes avait « tout son soutien ». Elle a également brandi la menace de sanctions au régime actuel à Bissau.

Si l'un des enjeux immédiats dans la vie politique en Guinée-Bissau est la tenue ou non de la présidentielle à la date prévue, il faut signaler que la Cédéao, l'ONU et l'Union africaine

tiennent toujours au respect du calendrier. Les dirigeants de cet espace communautaire avaient, en juin dernier, chargé le gouvernement d'Aristide Gomes de préparer la présidentielle et de diriger jusque-là les affaires.

A l'issue de la prestation de serment de son nouveau Premier ministre, l'actuel président bis-

sent « aura comme principale mission la réalisation de la présidentielle, le 24 novembre. Des élections transparentes, impartiales, avec le dialogue comme mot d'ordre », a répondu à ses côtés Faustino Imbali.

Des doutes sur la tenue du scrutin présidentiel

« Je voudrais réaffirmer, et surtout insister sur le fait que l'élection présidentielle aura lieu à la date fixée, le 24 novembre. Des gens disent que nous en sommes incapables. Eh bien, nous allons leur montrer que quand on veut, on peut ». Ce gouvernement « aura comme principale mission la réalisation de la présidentielle, le 24 novembre. Des élections transparentes, impartiales, avec le dialogue comme mot d'ordre »

sau-guinéen, José Mario Vaz, a déclaré : « Je voudrais réaffirmer, et surtout insister sur le fait que l'élection présidentielle aura lieu à la date fixée, le 24 novembre. Des gens disent que nous en sommes incapables. Eh bien, nous allons leur montrer que quand on veut, on peut ». Ce gouverne-

ment « aura comme principale mission la réalisation de la présidentielle, le 24 novembre. Des élections transparentes, impartiales, avec le dialogue comme mot d'ordre », a répondu à ses côtés Faustino Imbali. Pour nombre de Bissau-Guinéens, le décret annonçant la démission des membres du gouvernement jette le doute sur la tenue de la présidentielle. Dans ce document rendu public, le 28 octobre, le chef de l'Etat relève avoir constaté une « grave crise politique qui empêche le fonctionnement normal des insti-

tutions de la République », le conduisant à démettre le gouvernement.

Le décret publié est le dernier épisode en date d'une confrontation de plusieurs mois entre présidence et gouvernement, parce qu'il sème l'incertitude sur les lendemains politiques de la Guinée-Bissau, ce petit pays d'Afrique de l'ouest peuplé de moins de deux millions d'habitants.

Le président José Mario Vaz a annoncé la dissolution du gouvernement, alors qu'il y a quelques jours, le Premier ministre, Aristide Gomes, dénonçait un projet de coup d'Etat, accusant le candidat de l'opposition, Umaro Sissoco Embaló, d'en être le commanditaire.

Dans le but de favoriser le bon déroulement de l'élection présidentielle, l'Ecomib, la force de la Cédéao, a renforcé ses patrouilles dans la ville, selon des sources concordantes. Cette force avait été déployée, en 2012, en Guinée-Bissau, pour y sécuriser la transition politique, après

le dernier putsch, qui avait interrompu la présidentielle cette année-là.

Le 10 mars dernier, les élections législatives s'étaient bien déroulées dans le pays. Malgré cela, la Guinée-Bissau tente encore de sortir de la crise qu'elle traverse depuis le limogeage, en août 2015, par le président José Mario Vaz, de Domingos Simoes Pereira, chef du PAIGC, jusque-là son Premier ministre et qui sera candidat, le 24 novembre.

L'actuel président a terminé son mandat de cinq ans, le 23 juin. Depuis lors, il est resté à la tête du pays, mais a laissé la conduite des affaires au gouvernement qu'il a formé début juillet, jusqu'à la tenue de la présidentielle, à la suite d'une décision de la Cédéao.

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise, devenue indépendante en 1974, après une lutte de onze ans. Depuis lors, elle a connu quatre putschs, seize tentatives de coup d'Etat et une valse de gouvernements.

Nestor N'Gampoula

PARTENARIAT

La France veut défendre sa place en Afrique

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a déclaré que son pays devait "tenir sa place" sur le continent face à la concurrence chinoise, et a promis des partenariats "gagnant-gagnant" aux pays africains qui font le choix des entreprises françaises.

«En Afrique nous devons tenir notre place», a-t-il asséné, lors d'un échange avec des chefs d'entreprise à Douala, la capitale économique du Cameroun, en référence aux grands chantiers d'infrastructures. «Parfois on a tendance à oublier que la France a des qualités industrielles et entrepreneuriales dans ce domaine (des infrastructures, Ndlr) depuis longtemps. Ce n'est pas obligatoirement l'apanage d'entreprises plus lointaines, qui ont une appétence respectable pour l'Afrique», a-t-il ajouté, voulant parler de la compétition chinoise.

Pékin a développé une présence massive dans le continent, notamment à travers le projet pharaonique des «nouvelles routes de la soie», qui prévoit de connecter la Chine à l'Asie, l'Europe et l'Afrique à travers la construction des ports, des lignes ferroviaires et des aéroports. Certaines critiques, notamment venues de l'occident, estiment que les pays les plus pauvres sont poussés à s'endetter pour financer des infrastructures inutiles. «Lorsqu'on fait, on fait aussi gagnant-gagnant pour nos partenaires africains», a insisté le chef de la diplomatie française, également chargé du portefeuille du commerce extérieur, à l'intention des autorités camerounaises.

La France reste le premier investisseur étranger au Cameroun, avec 1,1 milliard d'euros en 2018, mais a perdu

sa place de premier fournisseur face à la Chine. Jean-Yves Le Drian s'est rendu sur le pont Wouri, à Douala, un ouvrage de cent soixante-dix-huit millions d'euros, financé par l'Agence française de développement, nouvellement construit. «Il n'y a pas de symbole plus fort qu'un pont (...) dans la relation que nous voulons renforcer avec le Cameroun», a-t-il souligné.

Sa visite dans ce pays avait pour but de renforcer ce partenariat et de soutenir les « efforts de paix » du président camerounais, Paul Biya, qui a multiplié les gestes d'apaisement, ces dernières semaines, dans plusieurs crises, notamment celle des régions anglophones. Le ministre français a proposé l'expertise de son pays pour la définition du futur «statut spécial» des deux régions anglophones du nord-ouest et sud-ouest et annoncé une aide de soixante millions d'euros pour leur «reconstruction», relevant: «Nous allons aider le Cameroun dans le renforcement de l'intégration régionale qu'il souhaite initier». Il a indiqué avoir plaidé la cause des entreprises françaises, confrontées à de nombreuses «difficultés administratives et fiscales», au Cameroun. La France est aussi disposée à «construire d'autres ponts, être au rendez-vous des énergies renouvelables (...) renforcer les partenariats publics-privés», a énuméré Jean-Yves Le Drian.

Noël Ndong

COOPÉRATION

La Turquie entend consolider ses relations avec le Congo

Dans le cadre de la célébration du 96e anniversaire de la proclamation de la République de Turquie, son ambassadeur à Brazzaville, Serhan A. Yigit, a organisé une réception le 29 octobre, au cours de laquelle il a réaffirmé la volonté et la disponibilité de son pays à partager son expérience avec les Etats africains.

« C'est un grand honneur pour moi de vous accueillir ce soir à notre réception marquant le 96e anniversaire de la proclamation de la République de Turquie », a déclaré l'ambassadeur, avant de signifier que c'est le 29 octobre 1923 qu'un nouvel Etat moderne est né dans son pays. Et depuis ce jour, la Turquie a entrepris des réformes politiques, économiques et sociales importantes. Des réformes qui l'ont permis de devenir une nation démocratique et placée parmi les vingt premiers pays économiquement riches du monde.

Parlant des atouts de son pays durant les premières années de sa fondation, le diplomate turc a souligné que ce passage a apporté des changements à travers des développements révolutionnaires dans tous les domaines, notamment dans l'éducation, l'économie et dans la gouvernance.

Un partenaire stratégique de l'Afrique et du Congo

Serhan A. Yigit a souligné la volonté et la disponibilité de la Turquie à coopérer étroitement avec le conti-



Serhan A. Yigit

ment africain, précisant que ce pays tient à partager son expérience avec l'Afrique. Cela s'illustre aisément, a-t-il indiqué, par le fait que son pays compte quarante-deux ambassades sur le continent et ses investissements sont à hauteur d'environ sept milliards de dollars. « La diplomatie humanitaire de la Turquie continue de faire la différence en Afrique. Sa coopération axée sur le développement constitue aussi une priorité », a spécifié l'ambassadeur.

Faisant une rétrospection sur l'histoire des relations entre la Turquie et le Congo, Serhan A. Yigit a rappelé qu'au plan bilatéral, l'année 2019 marque le 59e anniversaire de l'éta-

blissement des relations diplomatiques entre les deux pays, qui ont établi réciproquement leurs ambassades en 2013 et 2014.

« Depuis lors, les échanges dans plusieurs domaines se sont développés rapidement entre les deux Etats. Car, actuellement, près de cent jeunes congolais ont bénéficié des bourses leur permettant de poursuivre des études supérieures en Turquie », a reconnu le diplomate turc, en mettant un accent particulier sur la formation spécialisée pour les officiers de police congolais à l'académie de police turque. Depuis 2013, quatorze officiers se sont rendus en Turquie et quatre autres seront mis en route le mois prochain.

Par ailleurs, au plan économique, les entrepreneurs turcs ont de nombreux projets au Congo, par exemple la construction du Centre de conférence international de Kintélé. « Les entreprises de mon pays souhaitent renforcer leurs liens avec le Congo à travers la mise en œuvre des projets dans le secteur de l'énergie. Depuis le 30 juillet dernier, le Congo et la Turquie sont directement liés par Turkish airline de Pointe-Noire à Istanbul, trois fois par semaine. Cela facilite les échanges entre nos nations », a conclu l'ambassadeur.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT DES NOMS

On m'appelle Mpambou-De-Balendet Nice Debora. Je désire être appelée désormais : Taloulou-De-Balendet Nice Débora.

Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3).

On m'appelle Ntadi Malanda Evariste. Je désire être appelé désormais : Schilkha Evariste.

Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3).

NÉCROLOGIE



Urbain Ondelé, agent des Dépêches de Brazzaville, a le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, des décès de ses oncles Albert Dzon et Jean Anlambouala, survenus le 25 octobre 2019, à Brazzaville. Le deuil se tient sur l'avenue des Rails bis, 314C, au quartier Mpila, à Talangai. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE QHSE H/F

Dans le but de renforcer nos équipes, la Société SGE-C recrute un Responsable QHSE, vous exercerez les missions suivantes :

- Organiser les visites de sécurité de l'encadrement (DG/DAF)
- Evaluer et maîtriser tous les risques professionnels : conditions de travail, de sécurité des personnes et du matériel ou protection de l'environnement.
- Faire l'analyse des risques SST et impacts ENV avant démarrage chantier
- Etablir des plans et procédures HSE
- Accompagner et réaliser les audits
- Mettre en place et suivre le PAPA et PAEA
- Coordonner la réalisation de l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des salariés
- Gérer les EPIs
- Etablir les besoins en formation HSE (Plan de formation HSE)
- Gérer les situations d'urgence (Tests, Accident, déversement, etc.)
- Analyser les accidents et incidents
- Décider de l'arrêt des opérations si nécessaire tout en définissant les conditions de reprises d'activités et des actions correctives à mettre en place
- Suivre le système de management QHSE
- Définir un plan de surveillance des activités du chantier et réaliser les actions de surveillance
- Rédiger et mettre à jour du plan de prévention santé sécurité (PPSPS)
- Gérer des indicateurs sécurité environnement
- Aider à préparer les chantiers en sécurité
- Assurer le suivi des vérifications périodiques et des contrôles réglementaires
- Assurer la veille réglementaire sur les lois en vigueur dans le pays
- Etre le garant, aider à la mise en place du SMI
- Sensibiliser les équipes à la démarche et au respect des procédures QHSE

De formation Bac +5, en QHSE, vous justifiez d'au moins 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Vous êtes autonome et rigoureux, vous avez un esprit d'analyse et une bonne maîtrise des communications orales et écrites, de bonnes capacités de négociation, et un esprit collaboratif.

Pour postuler, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail suivante :

recrutement_sgec-c@vinci-construction.com

ECONOMIE

3^{ème} trimestre 2019: le bénéfice net de UBA bondit de 32,3% alors que le revenu brut atteint US \$1,18 milliard.

United Bank for Africa (UBA) a enregistré des performances impressionnantes dans le cadre de ses résultats financiers non audités du troisième trimestre 2019, avec une croissance significative des revenus bruts, qui ont atteint US \$1,18 milliard, soit une augmentation de 14,2% par rapport au US \$1,04 milliard enregistré en septembre 2018.



Siège du groupe UBA à Lagos, Nigéria.

Le bénéfice avant impôts du groupe UBA a augmenté de 24,2% pour atteindre US \$271,2 millions, contre US \$218,46 millions au cours de la même période en 2018. Pareillement, son bénéfice après impôts a également progressé de 32,3%, passant de US \$170,4 millions en septembre de l'année dernière, à US \$255,45 millions au cours de la même période cette année. Cette performance impressionnante place le rendement annualisé des fonds propres de la Banque à 20,6%.

Selon le rapport déposé lundi auprès de la Bourse du Nigeria (NSE), le revenu d'exploitation net de UBA a progressé de 11,6% en glissement annuel pour atteindre US \$734,62 millions, contre US \$658,31 millions au cours de la même période de 2018.

Malgré le taux d'inflation à deux chiffres enregistré au Nigeria (son plus grand marché) et les incertitudes liées à l'environnement des affaires dans celui-ci et dans d'autres pays africains, les dépenses d'exploitation maîtrisées de UBA n'ont augmenté que de 8,4%. Cela est en grande partie dû aux coûts liés à la réglementation.

La Banque continue de maintenir un bilan très solide, avec un actif total de US \$13,70 milliards, en hausse par rapport aux US \$13,45 milliards enregistrés en décembre 2018. Les dépôts de la clientèle ont également augmenté pour atteindre US \$9,31 milliards. Les fonds propres sont restés très solides à US \$1,53 milliard, en hausse de 10,5% et reflétant une forte capacité de génération des capitaux en interne.

Dans ses commentaires sur les résultats, Kennedy Uzoka, Directeur général du Groupe UBA Plc, a déclaré: "La résilience de notre

modèle économique et notre croissance ciblée des actifs productifs ont généré une croissance du produit des intérêts de 10,8%. Outre les revenus louables réalisés sur les actifs générateurs d'intérêts, nous avons également enregistré une croissance de 22,1% des revenus ne portant pas sur des intérêts, principalement en raison de la pénétration accrue de nos offres de services bancaires numériques de qualité supérieure, de l'expansion du crédit, des transferts d'argent et d'autres services transactionnels liés au style de vie".



Kennedy UZOKA, Directeur général du Groupe UBA Plc

"UBA reste attachée à sa vision de devenir le leader incontesté des institutions de services financiers en Afrique. Nous continuerons à innover

et à dominer tous nos secteurs d'activité, tout en assurant une efficacité opérationnelle de premier ordre et un service clientèle hors pair. Nous commençons à réaliser les premiers bénéfices de notre programme de transformation en cours et je suis vraiment enthousiaste pour les jours à venir", a déclaré M. Uzoka.

Le Directeur Financier du Groupe, Ugo Nwaghodoh, a également déclaré: "Avec les résultats obtenus au cours du trimestre considéré, la banque reste sur la bonne voie pour atteindre son objectif en termes de résultats pour l'année. Nous avons pu augmenter le portefeuille de prêts de 14,7% (ce qui est bien supérieur à nos prévisions) en nous concentrant sur les pôles de croissance des diverses économies dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous avons également mis au point de nouveaux produits de crédit destinés à des segments spécifiques du marché des consommateurs et des PME, et continuerons à le faire dans le strict respect des meilleures normes de crédit / souscription, tout en nous efforçant d'atteindre le seuil légal de ratio de prêt sur financement fixé par la Banque Centrale".

United Bank for Africa (UBA) est un des leaders du secteur bancaire africain. Le groupe exerce ses activités dans 20 pays africains et est également présent dans les centres financiers mondiaux : aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, et en France, grâce à un bureau de représentation. UBA fournit, via différents canaux, des services bancaires à plus de 17 millions de clients à travers le monde.

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur www.ubagroup.com ou sur nos pages Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter.

ROUTE NATIONALE 1

Lancement des patrouilleurs d'inspection et de dépannage

Une première équipe de cinq véhicules de patrouille a été mise en service, le 30 octobre, et devra sillonner le corridor Pointe-Noire/Brazzaville. Les services « gratuits » s'inscrivent dans le cadre de la concession assurée par La congolaise des routes (LCR).

Les dix patrouilleurs ont été formés à la mécanique et à la sécurité routière par les experts d'Egis Road Operation, une entreprise spécialisée dans l'exploitation et la maintenance de projets d'infrastructures routières. Ils ont également été initiés au secourisme.

En effet, ces professionnels de la route ont, entre autres, missions de veiller à la sécurité des usagers en installant les mesures d'urgence en cas d'accident ; d'élaborer un premier diagnostic ; d'alerter les services de sécurité et les ambulanciers ; de veiller au bon état de la signalisation ; de détecter les anomalies par le biais de ronde de surveillance.

Les moyens roulants sont équipés de matériel de signalisation, des trousse de premier secours, des outils de sécurité incendie, a confié l'un des dix patrouilleurs, Viany Tsati. « Nous pouvons effectuer 50% du trafic à partir du point zéro qui est à Pointe-Noire et le point d'arrivée à Brazzaville(...) Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la gendar-



Les patrouilleurs peu avant la simulation

merie et les sapeurs-pompiers », a souligné l'agent.

Pour l'expert en viabilité et exploitation routières, Mikaël Gilliar, l'équipe dispose des moyens techniques pour intervenir même la nuit. « Dans notre conception de sécurité, nous avons une douzaine de plans de balisage pour couvrir tous les types d'intervention sur le terrain. Nous avons des interventions à gauche et à droite de la chaussée, dans les endroits de défaut de voie et au niveau des ronds-points », a expliqué le formateur, peu avant une simulation d'intervention au poste de péage de Yié, dans le Pool.

Il a indiqué que les équipements déployés sont adaptés aux différents types d'intervention et les agents ont été formés pour cela. Le plus important sur le terrain, a estimé Mikaël Gilliar, c'est de garder le trafic à l'œil et de rester

maître de la situation.

En ce qui concerne la prise en charge des opérations, l'expert d'Egis Congo a fait savoir que tous ces services sont gratuits, puisqu'ils sont couverts par la taxe de péage. Seulement, un usager peut être amené à payer de l'argent en cas de livraison de carburant et de dépannage si ce dernier le désire.

Un exercice de simulation a permis de se faire une idée de la

capacité opérationnelle des patrouilleurs. En cas d'incident, les agents se déploient en fonction du niveau d'alerte, ils installent un périmètre de sécurité (50m) et une seconde zone dite d'opération policière et ambulancière. Du côté de LCR, la création d'une unité de patrouilleurs donne l'occasion d'offrir trente nouveaux emplois aux jeunes Congolais en plus des deux-cent-soixante-quinze autres déjà créés.

Fiacre Kombo

PROJET DURQUAP

Création d'une caisse pour les femmes de Tchiniambi 1 et de Mboukou

La microfinance vise à favoriser l'autonomisation des femmes à Pointe-Noire, notamment dans les quartiers de Tchiniambi 1, quatrième arrondissement Loandjili, et de Mboukou, dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

Les femmes bénéficiaires ont lancé récemment leurs associations pour une meilleure organisation. Elles espèrent ainsi améliorer leurs conditions de vie, lutter contre le sous-développement et mener les activités génératrices de revenu.

Ces associations auront pour mission d'initier les femmes à s'auto-prendre en charge, afin de sortir de la précarité. D'où l'organisation des assemblées générales mettant en place les bureaux composés de six membres qui auront mandat de conduire les destinées de ces associations pour une durée de deux ans.

Ces activités se sont déroulées sous la supervision d'Amadou Diop, un expert du cabinet Maître d'œuvre sociale, qui soutient le Durquap dans l'accompagnement social. Pour le moment, l'association de Tchiniambi est composée de quarante-six membres actifs et celle de Mboukou regroupe vingt-trois adhérentes.

Tout comme le quartier Sukissa, quatrième arrondissement de Brazzaville, et le quartier Moukoundzi-Ngouaka, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, les deux zones de la capitale économique du Congo sont bénéficiaires du Projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap), cofinancé par l'État congolais et la Banque mondiale.

F.K.

ÉLEVAGE

Le Congo bientôt doté d'une législation vétérinaire

Le cadre juridique permettra au pays de s'arrimer aux normes internationales, au regard des enjeux de santé publique, notamment la circulation des pathogènes à l'interface homme-animal-environnement.

Un atelier national de mise à jour de la législation vétérinaire au Congo a réuni, du 29 au 30 octobre à Brazzaville, les experts congolais et ceux du Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-Bira). Il s'agit de la révision de l'avant-projet de loi portant réglementation de l'élevage et des produits d'origine animale; de l'exercice pharmacie vétérinaire puis de l'institution de l'ordre national des médecins vétérinaires.

« Les changements intervenus dans nos écosystèmes suite à l'action de l'homme ont considérablement modifié les dynamiques hôtes-pathogènes faisant ainsi tomber les barrières d'espèces. Ce déséquilibre a été à l'origine de l'écllosion de nouveaux phénomènes mondiaux tels que les maladies émergentes », a déclaré

le ministre congolais de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo à l'ouverture les travaux.

« En dehors des textes portant organisation et attributions du ministère de l'Agriculture et de l'élevage, le secteur ne dispose pas de lois régissant ses activités. Quelques textes réglementaires datant de l'époque coloniale nécessitent une adaptation à la situation actuelle », a-t-il poursuivi. Il a précisé qu'il s'agit notamment de la police sanitaire des animaux et de l'inspection sanitaire des marchés et des établissements de commerce ou de transformation des produits d'origine animale.

Intervenant, le consultant de UA-Bira, Bashirou Moussa, a indiqué que les rapports des missions menées par l'Organisa-

tion mondiale de la santé animale (OIE), dans le cadre de l'évaluation des performances des services vétérinaires, d'analyse des écarts et d'identification de la législation en la matière, dans la plupart des pays africains, ont montré des défaillances. « Dans certain cas, la législation était obsolète et désuète, alors que dans d'autres, elle n'était pas tout simplement conforme aux normes de l'OIE. Il était alors urgent de réaliser un audit détaillé qui indiquerait les domaines spécifiques à améliorer », a relevé le consultant.

Notons que la législation vétérinaire contribue grandement à rétablir l'ordre public et permet aux services vétérinaires de fonctionner de manière plus efficace et prudente.

Signalons que cet atelier national fait suite à celui tenu à Banjul, en Gambie, sur la modernisation de la législation vétérinaire en Afrique. A l'issue de cette rencontre, il a été demandé aux pays de mettre à jour leur législation, en vue de se conformer aux pratiques et normes de l'Organisation mondiale du commerce et à celles de l'OIE. Lancé en 2008, le Programme d'appui à la législation vétérinaire ne peut être exécuté que sur demande d'un Etat. Pour apporter son appui, l'UA-Bira, dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique, collabore avec l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OIE et les communautés économiques régionales via des ateliers régionaux visant à renforcer les capacités des Etats membres dans ce domaine.

Lopelle Mboussa Gassia



Vue de la salle au lancement de l'atelier

COMMERCE

Les articles d'occasion gagnent du terrain à Brazzaville

Dans les marchés et les artères de la ville capitale, les ustensiles de cuisine, les objets de décoration, les articles électroménagers..., sont étalés à même le sol. De quoi s'interroger sur leur provenance et la demande au sein de la population.

Pour la plupart des personnes rencontrées, le commerce des articles d'occasion est une opportunité de trouver des produits bon marché et de bonne qualité. Dans certains étalages, on y trouve parfois des produits neufs, des chaussures, des jouets, des vêtements et des accessoires.

Ces articles de seconde main ont pour la plupart déjà servi et remis en vente par la suite, a confié une commerçante, Blandine Ndzomba. En effet, dans tout ce qui est article d'occasion, la qualité compte. « Nous achetons ces articles dans les magasins des Libanais. Le carton est vendu à 50 000 FCFA. Dans ces cartons, on retrouve un mixage d'articles, notamment les pots de fleurs, les assiettes cassables, les tasses, les verres, les poêles, et les marmîtes. Ce sont des articles déjà utilisés mais revendus à moindre prix », a-t-elle indiqué, ajoutant que la liquidation de ces produits se fait à pas de chenille.

Dans le magasin d'occasion, il y a des articles qui sont mis en vente depuis plus de trois mois. Les rares clients qui en achètent sont ceux qui connaissent leur valeur car, pour certains, les prix paraissent élevés. A propos des articles d'occasion d'Europe, il arrive qu'ils

vendeuse de ces produits au marché Total, dans l'arrondissement n°2 Bacongo, faire des achats dans une boutique de seconde main demande de disposer d'assez de temps pour trouver ce que l'on cherche, et à bon prix. « Dans ma boutique, vous trouverez des articles de

Quand on achète un article d'occasion, on a toujours un doute concernant la qualité. Il est nécessaire de le tester systématiquement afin d'éviter des surprises désagréables après l'achat»

aient beaucoup servi, d'où la crainte de certaines personnes dans l'achat. « Quand on achète un article d'occasion, on a toujours un doute concernant la qualité. Il est nécessaire de le tester systématiquement afin d'éviter des surprises désagréables après l'achat », a renchéri un client.

Pour Brunelvie Bitsindou,

tout genre et vendus à des prix très abordables... Ce qui laisse le client dans l'embarras du choix », a-t-elle confié.

Signalons que dans l'incapacité de tout liquider, certains articles sont distribués dans des associations ou encore soldés à deux fois moins cher que le prix d'origine.

Gloria Lossele

DEVOIR DE MÉMOIRE

La France ne perd pas de vue les anciens combattants congolais

Le nouvel attaché de défense près l'ambassade de France, Rémy Cazenave-Lavie, a séjourné récemment dans les départements du Niari et de Pointe-Noire, où il a rencontré ceux qui ont servi sous le drapeau français aux différents théâtres d'opérations lors des deux grandes guerres mondiales.



Rencontre avec les anciens combattants de Pointe-Noire, en présence de l'ambassadeur de France

Après avoir rencontré les autorités militaires de Dolisie et de Pointe-Noire, le colonel Rémy Cazenave-Lavie a rendu visite aux anciens combattants du Niari et de Pointe-Noire/Kouilou qui ont été très heureux de cette initiative. En effet, c'est le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac), le colonel Pierre Obou, qui a présenté le nouvel attaché de défense aux membres de cette organisation. « C'est toujours un honneur d'être avec les anciens qui ont rendu des services à la France », s'est réjoui le colonel Rémy Cazenave-Lavie. Il a, par ailleurs, décoré le soldat Victor Loubelo à Pointe-Noire, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et du consul général, Jöel Renou.

Notons que le colonel Rémy Cazenave-Lavie a succédé, en juillet dernier, au colonel Christian Piot.

Parfait Wilfried Douniama

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-026

POSTE VACANT: PROPERTY CLERK (AGENT IMMOBILIER)

Grade - FSN-05

Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 22 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 05 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins un Diplôme secondaire
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion immobilière ou dans un service administratif.

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision directe de l'assistant immobilier, le/la titulaire du poste effectue des entrées de données, maintien des enregistrements de propriété, crée et transmet tous les rapports de gestion de propriété, effectue les inventaires et maintien des documents pour les bureaux et les résidences de l'Ambassade.

COMMENT POSTULER :

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement.

Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez-le et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge)

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web : <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.
Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-025

POSTE VACANT: SENIOR FSNI (INVESTIGATEUR PRINCIPAL)

Grade - FSN-10

Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 22 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 05 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins une licence en droit pénal ou équivalent
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 4)
- Justifier d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans le domaine dans le secteur de l'investigation.

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision directe du chef de la sécurité (RSO), le / la titulaire gère le Bureau des enquêtes de sécurité et les éléments de protection de l'Ambassadeur (gardes du corps) et mène des enquêtes sensibles sur les antécédents, l'emploi, la criminalité et la sécurité, selon les instructions du Bureau de sécurité régional. Assure la liaison avec les représentants du gouvernement du pays d'accueil au nom de l'ambassade des États-Unis et du bureau du RSO. Effectuer d'autres fonctions liées à la sécurité selon les directives du RSO.

COMMENT POSTULER :

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez-le et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web : <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.
Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 28 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE

MARDI 29 OCTOBRE

18H30 18^{ME} FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION CINÉ-CLUB : ADAMA

MERCREDI 30 OCTOBRE

19H00 MERCREDI À LA CAFÉT : MKD SAT

JEUDI 31 OCTOBRE

16H00 ÉMISSION : ÇA C'EST BRAZZA

SAMEDI 02 NOVEMBRE

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : PARS-COURS AVEC LES ATELIERS SAHM

ça c'est
BRAZZA

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

SANTÉ PUBLIQUE

Une sensibilisation à la maladie d'Ebola à Brazzaville

Le maire du septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, Jean-Marie Ndinga Odemba, a lancé officiellement, le 29 octobre, la semaine de la sensibilisation à la prévention de la maladie à virus Ebola et au paludisme, à la vaccination et la déclaration des naissances à l'état-civil.

La campagne est organisée par l'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC) que dirige Marianne Bayonne, afin de renforcer les capacités de la population à mieux se défendre en cas de la maladie à virus Ebola. Elle est placée sous le slogan « Agir et agir au-delà de la maladie ». L'activité s'inscrit dans le cadre du projet de l'ACSPC financé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Elle fait suite à la formation des acteurs des relais communautaires et superviseurs sur la fièvre hémorragique à virus Ebola et quelques pratiques familiales en lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant.

Le coup d'envoi a été donné en présence des chefs de quartier, responsables des confessions religieuses, établissements scolaires, associations et bien d'autres.

A cet effet, les acteurs de relais passeront dans les rues, de porte à porte, dans les établissements scolaires, les églises, les lieux des débits de boissons ainsi que les restaurants pour animer une causerie éducative.

Le maire de Mfilou, Jean-Marie Ndinga Odemba, a indiqué que cette sensibilisation est la bienvenue dans son arrondissement qui venait de bénéficier d'autres activités liées à la santé communautaire. Parmi celles-ci, la réunion de sensibilisation à l'épidémie de chikungunya, la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action. « *L'Etat ne peut pas tout faire seul, il doit plutôt agir avec les organismes internationaux, de santé et les partenaires privés en les encourageant tout en les écoutant pour bâtir ensemble une chaîne de solidarité* », a-t-il déclaré.

A l'occasion de la cérémonie du lancement de la semaine de sensibilisation à la fièvre hémorragique Ebola, une démonstration des six étapes de lavage des mains a été faite: mouiller les mains, savonner, frotter, nettoyer, rincer et sécher les mains. La présidente de l'association, Marianne Bayonne, a invité les habitants de Mfilou à prendre leur destin en main après avoir bénéficié des connaissances et compétences en vue de préparer une riposte en cas d'une importation de la maladie dans le pays.

Elle a, par ailleurs, expliqué que l'association profite de cet événement pour sensibiliser la communauté à utiliser les moustiquaires imprégnées, inciter les parents à déclarer leurs enfants après la naissance.

Notons que l'ACSPC a été créée en mai 1995 à Brazzaville. Elle a pour vision de promouvoir la santé communautaire, contribuer à la réduction de la mortalité et la morbidité de la population, promouvoir l'hygiène, l'environnement, etc.

Lydie Gisèle Oko

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Jean François Kando exhorte au planting d'arbres

Le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a appelé la population de la ville océane, le 29 octobre, à faire du planting des arbres une action pérenne afin de lutter contre les fortes chaleurs.

La ville portuaire amorce sa mutation en capitale écologique. Elle a mis en place une politique optimiste dite « projet vert » dans l'objectif d'agrandir son espace arboré. Le projet concerne directement les citoyens. La ville veut voir chaque citoyen planter un arbre afin d'augmenter non seulement la présence des arbres dans la ville mais également lutter contre le réchauffement climatique.

En effet, le réchauffement climatique est un phénomène qui inquiète le premier citoyen de la ville océane. Dans une note de rappel signée le 29 octobre à l'intention de la population, l'autorité municipale a signifié que le réchauffement climatique est aujourd'hui une évidence totale, le phénomène est mondial et les effets sont dorénavant visibles.

Pour lutter contre ce perturbateur de l'écosystème, Jean François Kando a demandé aux habitants de la ville océane de faire du planting des arbres une action de tous les jours, en soulignant leur importance pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. « *Notre ville de Pointe-Noire n'est pas épargnée des effets néfastes du réchauffement climatique. Alors mobilisons-nous pour lutter aux côtés des autres peuples du monde contre le réchauffement climatique. Plantons chacun un arbre et entretenons-le, sauons la planète terre tout*



Jean François Kando crédit photo «DR»

en sauant notre avenir en plantant un arbre », a-t-il dit.

Jean François Kando a, par ailleurs, demandé aux Ponténégrins de prendre massivement part à l'opération de planting des arbres qui aura lieu le 6 novembre sur l'avenue Jacques-Opangault. Cette activité va marquer le lancement officiel des opérations du « projet vert » de la commune de Pointe-Noire et elle coïncide avec la journée nationale de l'arbre célébrée chaque année dans le pays pour préserver l'environnement. Il faut dire que le Congo est le premier pays à instaurer une journée de l'arbre, bien avant la

prise de conscience de la communauté internationale sur la préservation de l'environnement. Cette journée vient donc en réponse à la lutte contre la déforestation. Un geste fort dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notons que depuis 1986, les Congolais sont appelés à cette date de planter un arbre d'essence forestière ou fruitière. Ainsi, dans le cadre des préparatifs de cette journée, organisée par la Société nationale de reboisement, plusieurs arbres ont été plantés sur les avenues de Pointe-Noire le 23 octobre.

Hugues Prosper Mabonzo

La société congolaise de pathologie verra bientôt le jour

La structure dont la mise en place se fera sous peu permettra de renforcer la prise en charge des malades de cancer. Une maladie qui impacte négativement le taux de mortalité dans le pays.

La création de la société congolaise de pathologie a été annoncée à l'issue des travaux du séminaire atelier d'immuno-histochimie qui s'est clôturé, à Brazzaville, le 28 octobre. « La société congolaise de pathologie va promouvoir la discipline médicale d'anatomie cytologique pathologique. Elle s'occupera de la formation pratique pour une amélioration de la prise en charge des malades atteints du cancer », a expliqué le président du comité médico-technique du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le Pr Jean Félix Peko. Les premières journées scientifiques de cette structure savante sont prévues juste après sa mise en place dans la capitale.

Il n'est plus à démontrer que le cancer est un grand problème de santé publique dans le pays. Plus de cent femmes meurent chaque année du cancer du col de l'utérus et celui du sein sur toute l'étendue du territoire national. Et, 80% de personnes malades de cancer en meurent par an. Le taux de mortalité y relatif, à en croire les sachants, est dû en partie aux difficultés de prise en charge. La création de la société congolaise de pathologie, qui aura pour objectif de contribuer, entre autres, à la prise en charge de la maladie, est donc une initiative salutaire. Encore faudrait-il que la population le constate sur le terrain lorsqu'elle sera mise en place.

Par ailleurs, plusieurs autres initiatives sont prises par les pouvoirs publics, les associations de la société civile et les partenaires du Congo dans le cadre de la lutte contre le cancer, la deuxième cause de mortalité au monde. Le gouvernement a déjà élaboré le projet portant création du Plan national de lutte contre la maladie. Les éditions d'« Octobre rose » visant à sensibiliser en masse la population à l'importance du dépistage précoce se multiplient avec la participation massive des associations alliées à la cause.

Rominique Makaya

ORIENTATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Des nouveautés pour la troisième édition

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé, le 27 octobre à Brazzaville, des nouveautés dans l'orientation scolaire et universitaire, mettant en avant la création d'un portail web et la décentralisation de l'initiative dans les campus, facultés, lycées et collèges.

« *La modernité doit s'accompagner des réformes. L'orientation est une mission régaliennne. La famille aussi doit accompagner les enfants à atteindre leurs aspirations* », a souhaité le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

En effet, l'orientation scolaire et professionnelle ou universitaire consiste à proposer à une personne en âge de scolarité et même aux adultes, obligatoire ou post-obligatoire, voire permanente ou continue, les différentes filières dans lesquelles elle pourrait s'insérer en fonction de ses intérêts, de son parcours scolaire antérieur et de sa personnalité.

Les différents paramètres qui entrent en ligne de compte peuvent, le cas échéant, être déterminés grâce à des tests psychométriques, des questionnaires d'intérêts ou encore des tests projectifs.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec les entreprises locales, va présenter les offres de formation au niveau national et international pour susciter les vocations des jeunes étudiants à l'économie locale. « *Les entreprises vont faire des présentations, projeter des vidéos pour que l'orientation soit réellement au cœur des ressources humaines. Il faut trouver de nouvelles lois qui remplacent celles qui sont obsolètes* », a indiqué le ministre de tutelle. La troisième édition de l'orientation scolaire et universitaire misera aussi sur de nouvelles initiatives à l'échelle du territoire afin d'inventorier et dynamiser l'économie locale car le réseau permet à des entrepreneurs de s'implanter localement, et donc de favoriser les échanges locaux, d'éviter la délocalisation et de créer de nouveaux emplois.

Le ministère de l'Enseignement supérieur s'est engagé à ouvrir un portail web afin de décentraliser le processus dans les campus, facultés, lycées et collèges. « *Nous souhaitons installer, dans les grandes villes et localités à forte concentration estudiantine, les centres, bureaux d'orientations et d'informations qui seront animés par des conseillers psychopédagogiques et des psychologues car l'orientation peut être indispensable à la réorientation* », a suggéré le ministre à son auditoire. Face aux journalistes, Bruno Jean Richard Itoua a de nouveau évoqué les atouts du projet Tic-sup, lié aux nouvelles technologies de l'information à l'Université Marien-Ngouabi. Il a réitéré l'importance du logiciel Data pour les instituts de l'enseignement publics ou privés.

Signalons que les deux premières éditions de l'orientation scolaire et universitaire avaient été financées par des entreprises locales, surprenant le ministère de leur engouement à informer davantage les étudiants ainsi que les personnes curieuses sur les avantages des métiers, filières et autres.

Fortuné Ibara

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Le personnel soignant sensibilisé aux cancers du sein et du col de l'utérus

Dans le cadre de la campagne dite «Octobre rose» consacrée à la communication destinée à sensibiliser la population au dépistage du sein, un focus sur les deux maladies a été organisé, le 29 octobre, à l'intention des agents de la structure sanitaire.

Le focus, animé par le Dr Armand Thouassa, chef de service cancérologie, et la cancérologue Alida Stevy Makouanzi, a été un grand moment d'échange et de partage sur le cancer du sein et celui du col de l'utérus. Premier cancer touchant la femme au Congo, le cancer du sein est le plus fréquent mais atteint aussi les hommes. Le Dr Alida Stevy Makouanzi a, d'ailleurs, révélé qu'un patient souffrant du cancer de sein avait été enregistré à l'hôpital général Adolphe-Sicé, en 2018. Une boule dure dans le sein provoquant des douleurs,

un écoulement du mamelon, un mamelon qui se retourne vers l'intérieur, la peau du sein qui s'épaissit, se durcit ou encore rougit sont les principaux signes que développe cette maladie, a-t-elle poursuivi. Et d'ajouter que la prévention est de mise en s'adonnant à une activité physique comme la marche. «Les femmes doivent se faire dépister à temps pour éviter toute complication. Mais les cas qui arrivent à l'hôpital sont souvent dans un état désespéré et grave», a dit la cancérologue.

Quant au cancer du col de l'uté-

rus, il correspond au développement d'une tumeur maligne de la muqueuse du col utérin. On le considère comme une affection tumorale d'origine infectieuse à évolution lente, ont expliqué les deux médecins. Dans la majorité des cas, il survient après une exposition prolongée au papillomavirus humain, ont dit les cancérologues. En effet, la présence du virus dans la muqueuse a un effet délétère sur les cellules saines qui peuvent se transformer en cellules cancéreuses. C'est la prolifération de ces cellules cancéreuses peu nom-



Le Dr Stevy Makouanzi exposant sur le cancer du sein./Adiac

breuses au départ qui conduit à l'apparition d'une masse plus ou moins organisée qualifiée de tumeur, ont signifié les deux médecins.

À la fin du focus, les Dr Thouassa et Makouanzi ont demandé aux

femmes de participer massivement à cette campagne de sensibilisation. Une volonté qu'elles doivent aussi afficher en se faisant dépister au moins une fois par an, ont-elles conclu.

Hervé Brice Mampouya

FAUNE

Les protecteurs des grands singes d'Afrique centrale en réunion

Le quatrième atelier stratégique des ONG locales de la sous-région pour la conservation communautaire des grands singes et pour le développement local dans les forêts du bassin du Congo se tiendra, du 5 au 6 novembre, dans la capitale économique du Congo.



Des membres de l'association ESI Congo/Adiac

Chaque année, l'Alliance pour la conservation des grands singes en Afrique centrale (Gsac) se réunit en atelier stratégique couplé d'une assemblée générale ordinaire. C'est une rencontre sous-régionale annuelle à caractère stratégique destinée aux praticiens de la conservation communautaire des grands singes, membres du réseau. Cette année, c'est sur le thème «Élevons pour les ONG locales de conservation bien gérées, crédibles et soutenues par les États d'Afrique centrale pour la conservation des forêts du Bas-

sin du Congo» que se déroulera l'atelier. Il réunira à Pointe-Noire les praticiens de la conservation de quatre pays d'Afrique centrale (les deux Congo, Cameroun, Gabon), les ONG, les universitaires, les étudiants, les partenaires techniques et financiers, les partenaires au développement. L'organisme porteur de l'événement est ESI Congo, une association de conservation de la nature de droit congolais créée en 2009 à Pointe-Noire qui recevra ses pairs et les différents invités. La rencontre sous-régionale a pour objectifs de promou-

voir et accroître la reconnaissance politique et technique de l'engagement de la société civile d'Afrique centrale pour la conservation des grands singes et la biodiversité des forêts du bassin du Congo; valider le plan d'action stratégique 2020-2022 de l'alliance Gsac pour une plus grande protection des grands singes et le développement local dans les forêts de ce bassin.

L'atelier stratégique sera suivi de l'assemblée générale ordinaire 2019 de l'alliance Gsac qui se tiendra les 8, 9 et 10 novembre au cœur de la grande forêt du Mayombe, au bord du fleuve Kouilou, sur le site de l'association ESI Congo à Magne, dans le district de Kakamoeka, à 140 km de Pointe-Noire. En marge de cette assemblée, ESI Congo inaugurera son centre de ressources de la biodiversité et de l'écotourisme de Kakamoeka, logé sur son site de Magne.

Signalons qu'ESI Congo œuvre, depuis 2009, dans la protection des gorilles, chimpanzés et bonobos au cœur du corridor écologique de la forêt du Mayombe. Elle travaille pour la préservation de la biodiversité avec la population locale par l'encouragement de ses initiatives et le renforcement de ses capacités. Sa vision est celle d'une société congolaise consciente des richesses de son patrimoine environnemental qui en prend soin et le valorise pour améliorer ses conditions de vie.

H.B.M.

FORMATION

Des acteurs culturels outillés en marketing digital

Initié par la compagnie Issima, dans le cadre de la huitième édition du Festival international d'expression féminine (Fief), l'atelier entamé le 29 octobre, au siège de l'Association de Mpaka pour l'intégration et le développement (Amid), prend fin ce 31 octobre.



Les participants à la formation en marketing digital./Adiac

L'activité est organisée en partenariat avec l'Amid qui œuvre pour l'éducation, la formation, l'insertion sociale, l'orientation et l'autonomisation des jeunes et Africa digital academy (Ada), programme de formation sur le numérique. Son objectif est de mettre à la disposition des acteurs culturels des outils pour leur visibilité et leur notoriété sur les réseaux sociaux et le web. «Nous avons constaté un souci en matière de communication dans le milieu artistique et culturel. Les Ntic nous donnent la possibilité de le faire, nous avons pensé mettre à disposition cette formation pour permettre aux acteurs culturels et autres personnes intéressées d'acquiescer des connaissances pour en faire usage et bien communiquer», a déclaré Félicien Balendé, chargé de la communication de la compagnie Issima.

Les participants planchent, entre autres, sur les outils, les enjeux et le contenu du marketing digital. Les notions qui leur permettront de savoir communiquer sur les réseaux sociaux et produire un contenu de qualité sur le web. Cela, pour mieux se faire connaître et augmenter leur notoriété. «Cette formation permet de donner aux participants les outils nécessaires pour pouvoir bâtir leur visibilité et leur notoriété sur les réseaux sociaux et sur le web», a indiqué Barélie Malanda, coordonnatrice du programme Ada qui assure la formation.

L'activité intègre la huitième édition du Fief qui s'est tenue du 11 au 15 septembre dernier. Germaine Ololo, responsable de la compagnie Issima, organisatrice de ce festival et initiatrice de la formation, a expliqué : «Cette activité entre dans le volet formation d'Issima et dans le volet scientifique du Fief. Nous avons prévu deux formations pour la huitième édition du festival. Celle sur le maquillage a eu lieu pendant l'événement mais celle sur le marketing digital, qui a lieu en ce moment, avait été reportée pour des raisons de logistique».

Créée en 2002, la compagnie Issima est une structure de promotion et de diffusion des œuvres culturelles qui organise des événements culturels, encadre et initie à la pratique artistique. Outre le partenariat avec Amid et Ada pour la formation en marketing digital, elle bénéficie du soutien de l'Association Mesmin-Kaba.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



COMMUNIQUE



Dans le cadre de la mission d'audit de la dette intérieure du CONGO portant sur les arriérés commerciaux des exercices 2017 et 2018, des titres de dépôt en consignation des exercices 2003 à 2018, des engagements pris de 2003 à 2018, des arriérés sociaux de 2003 à 2018, que réalise le groupement de cabinets ERNST & YOUNG CONGO-Exco CACOGES au titre du contrat avec le Ministère des Finances et du Budget, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter munis de leur dossier, au siège de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) à partir du jeudi 31 octobre 2019 au 08 novembre 2019 entre 9H et 17H.

NB: Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En dehors de la pièce d'identité, les représentants des sociétés devront se munir d'un document justifiant de leur qualité (statut de la société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter. Les dossiers devront comporter des documents exigés par type de marché et par différentes rubriques de la dette intérieure prévus par la mission.

Les entreprises/sociétés concernées par les marchés de travaux (BTP) sont attendues en priorité pour les dates suivantes :

- Jeudi 31-10-2019, de 9H00 à 17H00 ;
- Vendredi 01-11-2019, de 9H00 à 17H00.

A-Entreprises/sociétés concernées par les engagements commerciaux non encore mandatés

a) Liste des entreprises

Voir annexe N°1

b) Composition du dossier à fournir selon le type de marché

Pour les marchés de travaux :

- 1.Le contrat ou lettre de commande ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
- 4.Le certificat de service fait ;
- 5.Rapports établis par le bureau de contrôle ;
- 6.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de fournitures :

- 1.Le contrat ;
- 2.Le Bon de commande ;
- 3.Les différentes factures ;
- 4.Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
- 5.Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
- 6.Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
- 7.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

- 1.Le contrat ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Le procès-verbal de réception ;
- 4.Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
- 5.Le dossier fiscal.

B-Entreprises/sociétés concernées par les arriérés commerciaux 2017 et 2018

a) Liste des entreprises

Voir annexe N°2

b) Composition du dossier à fournir selon le type de marché

Pour les marchés de travaux :

- 1.Le contrat ou lettre de commande ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
- 4.Le certificat de service fait ;
- 5.Rapports établis par le bureau de contrôle ;
- 6.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de fournitures

- 1.Le contrat ;
- 2.Le Bon de commande ;
- 3.Les différentes factures ;
- 4.Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
- 5.Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
- 6.Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
- 7.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

- 1.Le contrat ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Le procès-verbal de réception ;
- 4.Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
- 5.Le dossier fiscal.

C-Entreprises/sociétés concernées par les dépôts en consignation

a) Liste des entreprises

Voir annexe N°3

b) Composition du dossier à fournir selon le type de marché

Pour les marchés de travaux :

- 1.Le contrat ou lettre de commande ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
- 4.Le certificat de service fait ;
- 5.Rapports établis par le bureau de contrôle ;
- 6.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de fournitures

- 1.Le contrat ;
- 2.Le Bon de commande ;
- 3.Les différentes factures ;
- 4.Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
- 5.Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
- 6.Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
- 7.Le dossier fiscal.

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

- 1.Le contrat ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Le procès-verbal de réception ;
- 4.Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
- 5.Le dossier fiscal.


Liste des tiers à convoquer au titre de l'audit de la dette intérieure commerciale

N°	Raison sociale/ Dénomination sociale
1	AGENCE NATIONALE D'ELECTRIFICATION RURALE
2	Alfred NTSOUROU (Travailleurs Office Congolaise des Tabacs)
3	ETS DELTA BUSINESS
4	FRANCO VILLARECCI ARCHITECTURE DU MARBRE
5	LA FINANCIERE
6	MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
7	SCLOG
8	SNDE
9	AGRI CONSULT ET MINANDE
10	BRAZZA PRESTATION
11	ECGM LABO - CONGO
12	ETS LILA ART ET DECORATION
13	INTERNATIONAL CONSULTANT
14	LABORATOIRE ICT DIAGNOSTICS INTERNATIONAL
15	Societe comptoir d'electricite du congo (CELEC)
16	SOCIETE CONGOLAISE DE TECHNOLOGIE
17	SOCIETE TOUT ELECTRIC
18	VCD Europe
19	Etude de Maitre Jean OUISSAKA
20	GENERALE DES TRAVAUX ET D'AMENAGEMENT
21	TRACTEBEL ENGINEERING S,A
22	ALINK-TELECOM
23	APPRO SERVICE
24	ASSOCIATION CONGOLAISE DES AGENCES DE VOYAGES ET DU TOURISME (ACAVTOUR)
25	C.I.B
26	CAP INFO
27	DASSAULT FALCON SERVICE, DASSAULT FALCON CARE, LUXAVIATION UNIJET, etc.
28	EGIS INTERNATIONAL
29	EQUAFLIGHT SERVICE
30	ETS BI-CHRISTY
31	ETS C. DANDRES
32	Ets N'TARI FILS
33	ETS RENA services
34	ETS WILFRIED SERVICE
35	FORCES JOINTES
36	N'TARI FILS
37	PANORAMA JET CONGO
38	SCET TUNISIE
39	SCT BONGOFUL
40	SCT TOUT NET
41	SOCIETE ICARE
42	SOCIETE C. DANDRES
43	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION
44	SOCIETE OBT
45	SOCIETE STEG INTERNATIONALE SERVICES
46	TAC
47	TECHNIPLAN INTERNATIONAL CONSULTING
48	TOUT NET
49	ANDRADE GUTIERREZ
50	ANDRITZ HYDRO-SA
51	Cabinet d'avocats Mathias ESSEREKE pour compte de la Congolaise Generale industrielle
52	CIB
53	CONGRES DES CHEFS D'ENTREPRISES DU CONGO CCEC
54	ESCOM CONGO
55	Fonds routier
56	Groupe SOLMUR
57	LOUIS BERGER
58	Maître Mathias ESSEREKE Avocat à la cour
59	NAMA-COM
60	SOCIETE SPHERE INTER NEGOCE
61	TECHNIPLAN INTERNATIONAL CONSULTING
62	VENUS CONTACT

Liste des tiers à convoquer au titre de l'audit de la dette intérieure commerciale

N°	Raison sociale/ Dénomination sociale
1	ASCA-TELECOMS ASCA-TELECOMS-S.A.
2	ASPERBRAS CONGO.
3	CONGOLAISE DES TRAVAUX ET SERVICES C.T.S.S.A.R.L.U
4	ETS «SOFAC» SOFAC
5	ETS KHALED BUSINESS.
6	ETS PANORAMA.
7	ETS PRESTATION MULTI SERVICES.
8	ETS «DIF» ETS «DIF»
9	ETS. MARCISA MULTI-SERVICES M.M.S.
10	ETS. RICKSSON BUSINESS.
11	GRUPE LANGE BATIMENT SERVICES G.L.B.S-SARLU
12	HITEC SERVICES SARL UNIPERSONNELLE.
13	IATG ETS «IATG»
14	INSTITUT DES ETUDES DE L'INGENIERIE ELECTRONIQUE DE CHINE C.E.E..D.I
15	KM TECHNOLOGIES.
16	LA CONGOLAISE DE CONSTRUCTION L.C.C. SARL
17	LA COURONNE DE GLOIRE C.G. SARLU
18	MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS M.B.T.P
19	MARORA INDUSTRIE.
20	OKIA MENGA S.A.R.L.U.
21	SOCIETE BOKAMBA MOKEMIABEKA GERVAIS DIDACE B.M.G.D. S.A.R.L.U.
22	SOCIETE BON MARCHÉ & FILS B.M.F. SARL
23	SOCIETE DE TRANSFORMATION DES BOIS EXOTIQUES DU CONGO NOUVELLE TRABEC
24	SOCIETE INTERNATIONALE SARLU.
25	SOCIETE KIMIA.
26	SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE CONGO S.Z.T.C
27	ETS CIK SERVICES.
28	ETS. I.J.H. SERVICES I.J.H. SERVICES
29	MANOU SERVICES M.S-S.A.R.L.U
30	ANG ENTREPRISES SARL-U.
31	ABAD SERVICES.
32	ALABI LAITAN FARIATOU
33	AMBANGUI ITOUA PRINCE LIONEL

34	AMVOULA OBAMBI GILBERT
35	ANTCHOUIN DIT MONGO JEAN
36	ASSURANCES ET REASSURANCES DU CONGO A.R.C
37	AUXY SERVICES SARLU.
38	AYA CONSTANT
39	AYALA MARIE CLARISSE
40	BOTOWIWA REBECCA
41	BOUMANDOUKI AMBOULOU BARUCH NERVAL
42	CAMAL (AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME).
43	CONGO TRAVEL & HOTELS C.T.H
44	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE C.E.C.C. S.A.R.L
45	D.S.A. CONGO D.S.A.C.
46	DJOMBO - BOMODJO GILBERT
47	DONIAMAMA MOUKOKO JEAN D'ARC
48	EBONGA ROGER CÔME
49	ECOLE SUPERIEURE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION ESGAE
50	ELENGA OKO NIANGA.
51	EQUATEUR VOYAGES CONGO E.V.C. SA
52	ESSONGO LÉONARD NOËL
53	ETEBE - EWOUNDOU BRICE
54	ETOU SERGE CLOTAIRE
55	ETS « FELYNA « FELYNA
56	ETS «C;G; BUSINESS SCE».
57	ETS «MANOU SERVICES» ETS «MANOU SERVICES»
58	ETS CLASS-HOTEL.
59	ETS DISCHIME SERVICES.
60	ETS ETOILE POLAIRE.
61	ETS HONORA.
62	ETS HORIZONS VOYAGES.
63	ETS HOTEL DE L'AEROPORT.
64	ETS JUNIOR SERVICE.
65	ETS MANGA.
66	ETS O.C TROPICAL.
67	ETS OJR SERVICES OJR SERVICES
68	ETS PRESTATION LUCAS.
69	ETS TFD.
70	ETS WILFRID SCE ETS WILFRID SCE
71	ETS. ACHILLES SERVICES ACHILLES SERVICES
72	ETS. BILY MASTER.
73	ETS. BONNE NOUVELLE.
74	ETS. DUCHESSE.
75	ETS. M.B. SERVICES.
76	ETS. ROBERT & PRISQUE.
77	ETS. VAN ENERGIES.
78	FOUTOU CARLOS GERSON
79	GONDZIA Nadia Chrispelle
80	GRACE A DIEU G.D-SARLU
81	GRUPE MOBALI BANDA S.A. G.M.B.SA
82	HARIOM TRAVELS-SARL.
83	HOMET BLAISE
84	HONGORA GROUP/JDS CORPORATION HG/JDS
85	HORIZONS VOYAGES S.A.R.L.
86	HOTEL OLYMPIC PALACE RINVEST HOTEL OLYMPIC PALACE
87	IBARA FÉLIX
88	IBI PIERRE
89	K.C.SERVICES K.C.S-SARLU
90	KOKOLO JOSEPH-HUBERT
91	LEKANGA PATRICK
92	LENDJIKI BASILE
93	MABIALA VICTOR
94	MAMATY - APENDI MARIE LOUISE HÉLÈNE
95	Martin VOUAMA
96	MATOKO FIDÈLE
97	MBOSSI ESPÉRANCE MARCÉLINE
98	MIKHAELS HOTEL M.H-SARL
99	MILLES TRAVEL M.T.
100	MOKOUMBOU MICHÉE EVRARD
101	MONGO YOLANDE JEANINE
102	MOUANDZA-BOUFOUENI AUBIERGE-PRISCA
103	MOUSSOYI MICHEL
104	MRAYA CONSTANT
105	MR OTOKA LUDOVIC
106	NAKOU BAYOULA AUGUSTE
107	NANA S.A.R.L.
108	NDOMBO MESMIN GASTIEN
109	NGAMOKOUBA GUSTEMBERT
110	NGNOLI Séverin
111	NGOUAKA RODDY FIRMIN
112	NGOUBOU RAPHAËL
113	NIOMBELA MELE NICOLAS SATURNIN
114	N'SATOUANKAZI HONORINE
115	OKO MARIE HORTENSE
116	OLYMPIC PALACE HOTEL O. P. H
117	ONDENDE GOMA ACHILLES STÈVE
118	OSSETE BRUNOT
119	OSSOA DIEUDONNÉ
120	OTOKA LUDOVIC
121	OYALI MARTIN
122	OYELA MARIE-PAULINE
123	OYUMBI - BINDJI RAPH - ALAIN
124	POLYLOTTE P.L.G
125	RENA SERVICES-SARL.
126	SAMORY VOYAGES ET SERVICES.
127	SANTOU PAULINE
128	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION SCIG
129	SOCIETE C. DANDRES SARL C. DANDRES
130	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RESIDENCE LINCOLN-IMMOCO SCI-LINCOLN-IMMOCO
131	SOCIETE CONGO TELECOM ET COMMUNICATION C.T.C.
132	SOCIETE DE GESTION HOTELIERE ET SERVICES G.H.S
133	SOCIETE HARIOM TRAVELS.
134	SOCIETE JAIPUR TRAVELS.
135	SOCIETE NATIONALE D' ELECTRICITE S.N.E
136	SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU SNDE



137	SOCIETE TOUT NET TOUT NET	12	BENT'TSIART & DECO
138	TSIMBA PRUDENCE	13	BRCC SARLU
139	VIC PASCAL JEAN PHILIPPE	14	BUROTOP IRIS
140	YOUSSOUF-INOUA.	15	CACOGES
141	BOUNAPY GUETNY ROSTAIN	16	CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CRBC
142	NXO CONGO.	17	CHROSE.
143	SCET- TUNISIE CONGO.	18	CJIC
144	EGIS BCEOM INTERNATIONAL AGENCE CONGO BCEOM	19	CLIF DIFFUSION
145	FINANCING ACCESS CONGO-S.A.	20	COJA
146	GEOCONSULT INTERNATIONAL G.I	21	CONGO TELECOM C.T-SAU
147	OKOKO ARMAND ROBERT	22	CONGOLAISE D'AUTOMOBILE ET DE MINERALOGIE CODAMI-SARL
148	SGI CONGO S.A.R.L.U.	23	COTEMA SARL
149	SOCIETE CETE APAVE CONGO CETE APAVE CONGO	24	CREDO.
150	ABOYO ISSAMI GAVMELLE KOSTELIE	25	CREDO-SERVICES C.S-SARL
151	ADS BUSINESS.	26	DASSAULT AVIATION
152	AGRI-TRANS & CO. .	27	DELTA CONSTRUCTION & IMPORT
153	AKAMABY AMPION PRIVAT	28	DIF.
154	AKENANDE SERVICES AKS	29	DORIAN CYNTHIA ANAIS LORENA D.C.A.L PUB SARL
155	BASSEKA KANDZA BIVIAN CHADEYRON HEROL	30	DORSAH INTERIM
156	BOBANGA FRANÇOIS HERMANN	31	DUREILLE SERVICES.
157	BONGO OKANDZÉ Claudel	32	ECSGAE CONGO
158	BUROTOP IRIS.	33	ENTREPRISE GENERALE D'ETUDES ET DE TRAVAUX E.G.E.T
159	COMPAGNIE COMMERCIALE DE REPRESENTATION ET DE SERVICES CORES- CONGO SARL	34	ESSY INDUSTRIE : MAFA
160	ELENGA MAGLOIRE ROBERT	35	ETS ALLIAGE MANAGEMENT.
161	ENISSA LEGER PRIVAT	36	ETS BUSINESS TEC
162	ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT ET DES BATIMENTS AU CONGO EDBC-SARL	37	ETS DL
163	ETS E.M.E.M	38	ETS K G FABIOLA ETS KG FABIOLA
164	ETS LA MAISON YANN-RHO.	39	ETS KC SERVICES
165	ETS LYS DE LA VALLEE.	40	ETS LES JUMELLES
166	ETS MERVEILLE.	41	ETS PRESCO CONSEIL
167	ETS. LATOUZE SERVICES L.T.S. L.T.S.	42	ETS SIMEX
168	ETS. PARIS LA DIFFERENCE.	43	ETS. GROUP SCHARIMEX.
169	ETS. SUNU KEUR.	44	FFA JURIDIQUE & FISCALE FFA J & F
170	GENERAL EURO DISTRIBUTION G.E.D-SARL	45	GAETANO ALOISIO & CO SRL
171	GFH COMMERCE & SERVICES S.A.R.L.U..	46	GRACE A DIEU G.D-SARLU
172	GOBILLA GOMBAULT EPHREM PATRICIA GABIN	47	GROUPE A.G.S
173	IBOMBA ROMUALD PASCAL	48	GROUPE EMERAUDE
174	IFOKO MEXANT	49	Groupe GHIS SACKO
175	ISSAMBE LETCHO DAVY ALVARES	50	HOTEL RESIDENCE MARINA R.M.
176	ITOUA ALAIN RICHARD	51	HULDA TRADING
177	ITOUA BIENVENU	52	IDA FOUADATION
178	JEANELLE ENGINEERING J.E-S.A.R.L.U.	53	INTERNATIONAL AURACOM SERVICE
179	KIADI née TSIMBA Adèle	54	ISTA
180	KODIAT Innocent Roger	55	JET SERVICE
181	LA CONGOLAISE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES COMEG	56	KAREN HELICOPTERE SERVICES
182	LAH BUSINESS CENTER L.B.C-SARL	57	LAZARD ET FRERES
183	LOUTANGOU Alain Ninon	58	LAZARE INDUSTRIES LIMITED
184	MABOUBA WILLY	59	LILOTA SERVICES
185	MABOUNDOU RICHEPIN	60	LINK & DATA MOBILE CONGO L.D MOBILE CONGO-SARL
186	MADINGOU ANDRÉ PAUL DIEUDONNÉ	61	M 3AC SARLU
187	MAISON TABBOU M.T.	62	MAISON AUBAINE M.A.S.ARLU
188	MAKOUMBOU ADOLPHINE	63	MANOU SERVICES
189	MBON ALBERT JULIEN	64	MANOU SERVICES
190	MBON GANTSIO Davy Vianney	65	MANOU SERVICES M.S-S.A.R.L.U
191	MONGO ARNAUD KÉVIN	66	MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
192	MOUYABI PHILIPPE	67	MELBA INTERNATIONAL LIMITED
193	MOUZEMBO HORTENSE CLARISSE	68	MN INDUSTRIE IMPRIMERIE AYESA S.A.
194	MR EKIPOKO DANIEL	69	NATALIA. NATALIA-SARLU.
195	NASS-SERVICES N.S SARL-P	70	NOGA LOGISTIQUE
196	N'DINGA DIEUDONNÉ	71	PARAMOUNT LOGISTICS CORPORATION
197	NEIDLLOI'S-IMPORT.	72	PAULE PETRONILLE
198	NGASSAKI ALAIN RUFIN	73	PROJECT CONGO P.C-SARLU
199	NGOBEYA BARTHÉLEMY	74	PROJECT CONGO P.C-SARLU.
200	NGOUNGA ROCH STANISLAS	75	PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A. PIC S.A.
201	NKOU FREDDY	76	R.A.F S.A.R.L.
202	NTSIBALI DAVID	77	RADIO TELECOMMUNICATION IMPORT EXPORT RTI IMPEX
203	OBAMBI-OSSERE-TSENG BARRIER	78	Royal Construction
204	OGNIE CHARLES GABIN	79	Royal Construction
205	OKO ALAIN SERGE ANTOINE	80	SIBEC ORACLE
206	ONDONGO SERGE ALFRED	81	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION SCIG
207	ONGANIA NELAVIE DORIMENE DE GLOIRE	82	SOCIETE BLUE HERON AVIATION
208	PHARMACIE CRISTALE.	83	SOCIETE BOKAMBA MOKEMIABEKA GERVAIS DIDACE B.M.G.D. S.A.R.L.U.
209	POATY-MEATY ALIDA RAÏSSA	84	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RESIDENCE LINCOLNIMMOCO SCI-LINCOLN-IMMOCO
210	REHOBOT REHOBOT	85	SOCIETE DE CONSTRUCTION, DES TRAVAUX PUBLICS, DE TRAITEMENT DE PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES SOCOTRAPE.
211	RONEY & TRECYN & T-SARLU	86	SOCIETE DEZALTUS INVESTMENT
212	SAMBALA PAUL	87	SOCIETE ERIDAN SARL
213	SEB SEB-SARL	88	SOCIETE ERNST & YOUNGE & Y
214	SNIC-SARL SNIC-SARL	89	SOCIETE GALLEY
215	SOCIETE BIO SERVICES CONGO.	90	SOCIETE M.G.M. .
216	SOCIETE BUROTEC.	91	SOCIETE NATIONALE D' ELECTRICITE S.N.E
217	SOCIETE DE CONSTRUCTION AUX TENDANCES ACTUELLES ET EQUIPEMENT SCTA-SARL	92	SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D' EAU S.N.D.E
218	SOCIETE ELONDA BARE S.E.B-SARLU	93	SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE
219	TATY CYRIAQUE MAX ANICET	94	SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE SNE
220	TCHITEMBO JEAN MARCELLIN	95	SOCIETE NGALAS WOOD INDUSTRY
221	TSAKALA ROMUALD	96	SOCIETE POPAY
222	TSIBA BERTHE NATHALIE	97	SOCIETE RADEX CONGO S. R. C- SARL
223	VOUAMA MARTIN	98	SOCIETE S.G.S.-SARL S.G.S-SARL
		99	SOCIETE SOL MUR / UDIREV
		100	SOCIETE SYLLA CONGO CAR
		101	SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE CONGO S.Z.T.C
		102	SOCOFRAN
		103	SOVEMAC
		104	Sté X-OIL CONGO
		105	STEL SERVICES-SARL.
		106	SUPER LINK
		107	SYLLA CONGO CAR
		108	UNICON CONGO.
		109	VIT'PROPRE TD V.PTD
		110	VMK
		111	Y.O.T & A.N.P.S CORPORATING LTS

Liste des tiers à convoquer au titre de l'audit de la dette intérieure commerciale

N°	Raison sociale / Dénomination sociale
1	A.O.G.C. DISTRIBUTION.
2	ADVANCIA
3	AFRICA SPORT
4	AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX - SARL AGS CONGO SARL
5	AIRCRAFT
6	ALEX CORPORATION.
7	ANG ENTREPRISES
8	ARCHITECTURE-IMAGERIE ET CONSTRUCTION A.I.C.
9	ASPERBRAS CONGO
10	AVERDA
11	AVION AIRCRAFT

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Améliorer la performance globale, un objectif à atteindre cette saison

Pour le compte de la saison sportive qui venait d'être lancée, la Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée a promis de multiplier les efforts pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé : optimiser sa performance globale.

« Notre objectif, c'est optimiser la performance globale de la fédération. La performance est multi-domaine. Il y a la performance sportive, organisationnelle, communicationnelle, sociale, sociétale et financière. Nous devons être performants dans ces différents domaines afin d'atteindre les résultats en terme

pliqué Jean Samba. Kinshasa constitue pour lui la première étape pour la conquête des médailles. Les Diables rouges participeront, a-t-il annoncé, dans la capitale de la République démocratique du Congo, à la deuxième édition des championnats d'Afrique centrale de la boxe des pharaons rénovée, après ceux de

des championnats nationaux qui auront lieu en février, a précisé Jean Samba. « Pour les Diables rouges, nous allons organiser le championnat national en février et c'est à l'issue de ce championnat que nous allons sélectionner l'équipe qui prendra part à la deuxième édition du championnat d'Afrique centrale qui se tiendra à Kinshasa », a-t-il souligné.

La fédération commence à prendre de l'épaisseur avec six ligues départementales fonctionnelles. Elle envisage de poursuivre le travail de vulgarisation de la discipline sur toute l'étendue du territoire national. Jean Samba, qui entend gagner, et son bureau exécutif ont ciblé pour le compte de la saison 2019-2020 les départements des Plateaux et de la Sangha. « Pour la saison qui vient de commencer, nous envisa-

« Notre objectif, c'est optimiser la performance globale de la fédération. La performance est multi-domaine. Il y a la performance sportive, organisationnelle, communicationnelle, sociale, sociétale et financière. Nous devons être performants dans ces différents domaines afin d'atteindre les résultats en terme de médailles. Le fruit, quand il mûrit, c'est la conjugaison de plusieurs facteurs »

de médailles. Le fruit, quand il mûrit, c'est la conjugaison de plusieurs facteurs », a ex-

Brazzaville en avril dernier. Les athlètes qui y prendront part, seront sélectionnés au terme



Jean Samba, président de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons rénovée/Adiac geons de faire la promotion de nos disciplines dans deux départements supplémentaires : dans les Plateaux et la Sangha. Nous n'avons pas les moyens pour arriver dans la Likouala. La dernière saison sportive, nous avons été dans la Cuvette puis dans le Niari. Actuellement, nous avons restructuré six ligues qui sont aujourd'hui fonctionnelles», a-t-il indiqué. Cette fédération, a révélé son président, travaille en synergie avec d'autres associations affiliées qui se lancent dans la promotion des disciplines comme le kempo, le close combat et le tir à l'arc, une étape charnière pour eux avant d'être autonomes. « Nous sommes une fédération multidisciplinaire. Nous travaillons en synergie avec chacune de ces associations affiliées, lesquelles nous ont déjà apporté leur programme d'activité pour la saison 2019-2020. Nous fondons tous ses programmes dans le programme général de la fédération. Nous y allons petit à petit en y fixant les objectifs qui peuvent être atteints en organisant les activités à la dimension de notre portefeuille », a conclu Jean Samba.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT

Une cinquième journée décisive pour les leaders

Patronage Sainte-Anne et le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), meneurs de la compétition depuis dimanche, auront à cœur l'envie de briller pour leur première sortie à l'extérieur en vue de garder les positions qu'ils occupent à l'issue de la cinquième journée.

Patronage Sainte-Anne se déplace à Pointe-Noire pour y affronter V Club Mokanda, le 2 novembre, en ouverture de la journée. Après avoir perdu son fauteuil de leader à Brazzaville, le club ponténégrin jouera à domicile et va essayer d'élever son niveau face à un concurrent direct. Une victoire lui permettra de se placer au-dessus des Brazzavillois au classement général. Depuis le début de la compétition, V. Club est intraitable à domicile. Il a respectivement battu Nico-Nicoyé 1-0 puis l'AC Léopards 3-1. La défaite de cette équipe face au promu, Racing club de Brazzaville, a donné sans nul doute des ailes à Patronage face au défi qui se présente à lui. Le club de Sainte-Anne a prouvé qu'elle avait la formule pour mettre en difficulté les gros. Après avoir accroché l'Etoile du Congo, il avait enchaîné par une victoire convaincante face aux Diables noirs pour ainsi confir-



Patronage sainte-Anne, leader du championnat/Adiac

mer qu'il n'est pas premier par hasard. Son dauphin, le Cara, se rendra à Dolisie pour se mesurer avec l'Athlétic club Léopards. Les Fauves du Niari restent sur une bonne note à la maison après avoir battu la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), 2-1. En cas de victoire contre les Aiglons, ils reviendront à la hauteur de leur adversaire avec dix points, de quoi redonner la confiance à cette équipe en pleine reconstruction. Mais attention, le Cara a du répondant, en témoigne son succès face aux Diables noirs. Et surtout que le dernier déplacement des Aiglons à Dolisie leur avait permis de mettre fin à une série de matches sans victoire. Le Cara avait battu Léopards 1-0. Va-t-il rééditer la même performance? La réponse le 3 novembre.

Pas d'erreur pour l'Etoile du Congo

L'autre match qui retiendra l'attention de cette cinquième journée est celui qui mettra aux prises, à Owando, l'AS Otoho à l'Etoile du Congo. Un match aux allures d'une revanche ou d'une confirmation. C'est la quatrième fois en moins de trois mois que les deux formations se croisent. Les statistiques des trois dernières confrontations plaident en faveur de l'Etoile du Congo qui n'a concédé aucune défaite. Après avoir perdu la super coupe à Owando 0-3 face aux Stelliens et la Coupe du Congo face à la même équipe sans oublier la défaite en championnat, l'AS Otoho, troisième au classement, a l'ambition de mettre un terme à cette courte série. Ce sera alors une occasion pour elle de signer son retour au tout premier plan au terme



Cara, le dauphin/Adiac

de quelques difficultés. Après avoir difficilement battu l'Inter club et fait match nul contre la JST et Nico-Nicoyé, l'AS Otoho a bien préparé la réception de l'Etoile du Congo en écrasant le FC Kondzo, 5-1. L'Etoile du Congo, quant à elle, n'a plus droit à l'erreur. Après avoir été longtemps punie à cause des actes posés par ses supporters, cette équipe a pour mission de reconquérir les points perdus après trois journées. La victoire contre Nico-Nicoyé lui a un peu permis de se remettre la tête à l'endroit. Ce doute évacué à Pointe-Noire pourrait être le déclic pour enchaîner. Peut-être le match d'Owando arrive au mauvais moment pour Otoho. Seule la réalité du terrain peut nous démentir. La victoire de chacune de ces formations lui permettra à la fois de soigner son compteur à points et la po-

sition qu'elle occupait au terme de la quatrième journée. Notons que dans les autres matches de la journée, le FC Kondzo affronte Tongo Football club, Nico-Nicoyé sera aux prises au Racing club de Brazzaville sans oublier la réception des Diables noirs par l'AS Cheminots. Un match piège pour les Diablotins qui n'ont plus gagné depuis la deuxième journée. Les Diables noirs restent sur deux défaites d'affilée, respectivement face à l'équipe de Cara et celle de Patronage. Mais ses matches contre l'AS Cheminots sont toujours durs à négocier. Un coup parfait de la lanterne rouge à domicile face aux Diables noirs lui permettra de revenir à la hauteur de son adversaire. Ce qui est sûr, au terme de cette cinquième journée, les positions vont changer.

J.G.E. et Christ Bissila Pondo